

Damprichard Info

Le logo officiel du Club

TENNIS DE TABLE



DAMPRICHARD

Réalisation : Commission Communication

Numéro : 90

Janvier 2019

Difficile de jouer face à un tel courage !

Match D5

Damprichard reçoit Danjoutin le 5 novembre 2017

La salle du Tennis de Table est située à la Maison des Associations. Elle dispose d'un ascenseur. Cela permet au Club d'accueillir des pongistes à mobilité réduite.



Les Membres de la Commission Communication

Chantal DUBOC

Michel BOBILLIER

Alexandra CABOCEL

Alfonso HEREDIA

Etienne BOBILLIER

vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année 2019.

Chers habitantes et habitants de Damprichard,

Voici arrivé dans vos foyers un nouveau numéro du "Damprichard Info", notre bulletin municipal, encore une fois très riche en informations et documents. Merci à toute l'équipe qui a réalisé cette édition pour le temps passé et les nombreuses recherches pour écrire les articles toujours très intéressants. Félicitations à eux.



L'année 2018, qui s'est achevée récemment, a vu l'aboutissement de beaux projets commencés durant les années précédentes :

- ✓ La révision de notre Plan d'Occupation des Sols (POS) pour le transformer en Plan Local d'Urbanisme (PLU) débutée en 2015 est enfin terminée. Après de longs mois d'étude et de réflexion, l'enquête publique, qui s'est déroulée pendant un mois fin 2017, a permis de valider le nouveau PLU qui a été approuvé le 5 Février 2018 par le Conseil Municipal. Il est opérationnel depuis le 19 Mars 2018, suite à la validation des services de l'Etat.
- ✓ La rénovation complète de la salle polyvalente et du foyer des Anciens est terminée. Les travaux ont été réalisés en un an et l'objectif de réintégrer les lieux pour les associations à la rentrée de septembre 2018 a été atteint. Une belle réalisation qui permet d'accueillir dorénavant le périscolaire pour le repas de midi, avec une trentaine d'enfants.

Pour 2019, la campagne de modernisation du parc d'éclairage public se terminera pour arriver au renouvellement des 200 points lumineux vétustes avec des luminaires LED.

Le projet important de 2019 comprend l'aménagement du parking de la salle polyvalente. Logiquement après les travaux réalisés dans les bâtiments, il convient de terminer l'aménagement de ce secteur avec la création d'un parking entre le foyer et le stade notamment.

Voilà donc les principaux travaux envisagés en 2019. L'équipe municipale travaillera également sur de nouveaux projets qui pourront voir le jour en 2020 et plus, selon l'état d'avancement et des finances disponibles.

Pour terminer, je vous souhaite à toutes et à tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année qui commence.

Bonne et heureuse année 2019 à tous.

Anthony MERIQUE

Sommaire

❖ Le Mot du Maire	Page 1
❖ Sommaire	Page 2
❖ Les Informations Communales	Page 3
➤ Récapitulatif des compte-rendu	Page 4
➤ Etat civil	Page 13
➤ Inauguration de la salle polyvalente	Page 14
➤ Modalités pour la location de la salle polyvalente et de la salle du Foyer	Page 15
➤ Panneau électronique pour vous informer	Page 15
➤ Les infos de la bibliothèque de Damprichard	Page 16
➤ Les élections européennes	Page 17
➤ Banquet des classes en 8 - Séniors en fête !	Page 18
➤ Un chien errant . . . Que faire ? - Vente de composteurs	Page 19
➤ La rentrée du périscolaire - Donner du pep's à ses neurones !	Page 20
❖ La Vie Associative	Page 21
➤ Les infos de l'association ADMR	Page 22
➤ Le Comité des Fêtes . . . Cet été . . . - Les rendez-vous de l'ABCD	Page 23
➤ Dance Fit . . . Ça bouge ! - Les infos de la chorale La Cécilia	Page 24
➤ Changement au Comité de Jumelage	Page 25
➤ Le centenaire de l'Armistice	Page 26
➤ Les échos du Ski-Club	Page 27
➤ Mouv'Body . . . Une nouvelle association	Page 28
➤ Les annonces de l'association des Parents d'Elèves	Page 28
➤ Une longévité récompensée - Avis aux amateurs de peinture	Page 29
➤ Les animations du Club 3 Amitié Loisirs	Page 30
❖ Divers	Page 31
➤ Grégory Tervel . . . Une belle nomination	Page 32
➤ Déclarer la taxe de séjour	Page 33
➤ Donneur . . . Pourquoi pas moi ? - CPAM . . . Nouvelles formules d'accueil Maîche	Page 34
➤ Du nouveau à l'école primaire "Les Marronniers"	Page 35
➤ Quoi de neuf à l'école maternelle "Arc en Ciel"	Page 36
➤ Dates à retenir	Page 37
➤ Les locations et les tarifs du Comité des Fêtes	Page 38
❖ Instants Détente	Page 39
➤ Souvenirs . . . Souvenirs . . . Quelques extraits du Tour du village	Page 40
➤ C'est le mois de la galette des rois, alors à vos fèves ! A vos crayons	Page 41
❖ Le Tennis de Table	Page 42
➤ Historique	Page 43
➤ Composition du bureau	Page 44
➤ Les équipes	Page 45
➤ Les épreuves sportives	Page 46
➤ Les règles du jeu – La salle et les entraînements	Page 47
➤ Les adhérents du Club	Page 49
➤ Les manifestations	Page 50
➤ Les contacts	Page 51

Le thème du Damprichard Info porte sur le Club du Tennis de Table de Damprichard.
Les informations et les photos ont été recueillies dans les archives de l'association.

Les Informations communales

Tournoi de Noël - 27 décembre 2017

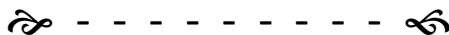


Didier BOURCIER – VS - Jean-Paul BARRAND

Encouragés par Raymond BACH, Cédric VUILLEMIN, et la raquette fétiche !

Récapitulatifs des compte-rendu

Le Conseil municipal se réunit une fois par mois. Un compte-rendu est édité après chaque séance. Il est affiché dans l'espace des publications de la mairie et consultable sur le site internet.



Compte-rendu du 2 juillet 2018

DIVERS

Pétition émise par les habitants de la rue du Bonheur et de la résidence "Le Parc" rue Maréchal Leclerc contre les nuisances sonores de l'entreprise SILAQUE et de l'établissement SILVANT à Damprichard

I. FINANCES

Décision N3/2018

Monsieur le Maire décide de réaliser les travaux d'entretien en enduit monocouche des voies communales avec FRANCHE-COMTE

GOUDRONNAGE des Fins pour un montant de 4 590.00 euros HT.

II. BATIMENTS

Restructuration de la salle polyvalente et du Foyer

Le podium sera livré fin juillet. Les chaises et les tables seront livrées le 21 août 2018.

III. URBANISME

DPU

La commune n'entend pas faire valoir son droit de préemption urbain pour les immeubles suivants :

- ✓ Parcelle cadastrée AE N° 119, située rue des Ecoles pour une superficie de 7 ares 09 ca à Mme Mélanie PONCOT et M. Grégory ENEE.
- ✓ Parcelle cadastrée AC N° 58, située rue

Général de Gaulle pour une superficie de 7 ares 47 ca à la SCI LADITIPH.

- ✓ Parcelle cadastrée AE N° 128, située rue des Rosiers pour une superficie de 4 ares 87 ca à Mme Mélanie DUPONT et M. Mickaël JOBIN.
- ✓ Parcelle cadastrée AL N° 86 située, 15 allée Marcel Pagnol pour une superficie de 3 ares 69 ca à Mme Meggane ISSARD.

IV. FORET

M. Justin Margueron informe que le lot de la parcelle 4 a été vendu, en bloc et sur pied,

à la scierie MONNET-SEVE de Maïche pour la somme de 12 203.00 € HT.

V. DIVERS

- ✓ M. Jean-Pierre JACOULOT soulève le problème du ramassage des ordures ménagères rue de Gray et rue du Côtard. Anthony MERIQUE répond que la municipalité a envoyé un courrier à la

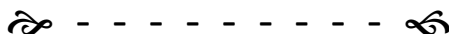
CCPM¹ et qu'il appartient maintenant aux particuliers de faire de même.

- ✓ M. Jean-Paul FEUVRIER demande que la municipalité se projette sur l'installation d'une maison médicale à Damprichard.

¹¹ CCPM : Communauté de Communes du Pays de Maïche

- ✓ Mme Claudine CAGNON fait part de son inquiétude par rapport au taux de natalité sur Damprichard. Elle propose de réaliser un nouveau lotissement pour attirer de nouvelles familles. Monsieur le Maire répond qu'avec la

révision du PLU¹, le calibrage est prévu sur 15 ans. Il n'est pas nécessaire de se précipiter sachant qu'il reste 12 parcelles à vendre au lotissement La Combe.



Compte-rendu du 10 septembre 2018

Monsieur le Maire remercie l'assemblée pour leur implication concernant la préparation et le déroulement de l'inauguration de la salle polyvalente. Il

souligne que c'est une chance pour lui d'avoir une équipe municipale aussi dynamique. Il précise qu'il fait des envieux chez les élus des communes avoisinantes !

DIVERS

- ✓ Mécontentement de M. Jean-Marie MOUGIN au sujet de la fermeture de La Poste. Une réponse lui a été envoyée en précisant tous les courriers envoyés par la mairie pour le maintien du bureau de La Poste de Damprichard.
- ✓ Demande pour le rétablissement du transport à la demande de Mme Madeleine BOBILLIER.
- ✓ Plainte de M. Claude RIARD, par courrier signé de Mmes Ghislaine BIDALET, Geneviève HORVAT et M. Laurent DUBOIS, au sujet des nuisances sonores provoquées par l'entreprise

SILAQUE. Monsieur le Maire va contacter à nouveau M. SILVANT et qu'il va continuer de suivre ce dossier en cours.

Vente de patrimoine appartenant à NEOLIA

Par courrier du 10 juillet 2018, M. le Directeur Adjoint du patrimoine confirme sa volonté de favoriser l'accession sociale à la propriété d'une partie des locataires, suite à un entretien du 22 juin dernier avec le responsable de l'agence clientèle de Valentigney, concernant le projet de vente des 11 logements HLM² sis 3 à 13 rue Marcel Pagnol.

VI. BATIMENTS

L'assemblée dresse la liste des réserves de travaux à terminer à la salle polyvalente et au foyer. Une réunion avec la commission "restructuration salle polyvalente" est prévue

le mercredi 19 septembre à 20 heures à la salle polyvalente pour finaliser le règlement intérieur ainsi que les contrats de locations.

VII. URBANISME

DPU

La commune n'entend pas faire valoir son droit de préemption urbain pour les immeubles suivants :

- ✓ Parcelle cadastrée section AB N° 99, située

rue de Gray pour une superficie de 15 ares à Mme et M. Eric RABUSSEAU.

- ✓ Parcelle cadastrée section AM N° 57, située 9 cité des Perce Neige pour une superficie de 8 ares 16 ca à M. Kristen BRUNNER.

¹ PLU : Plan Local d'Urbanisation

² HLM : Habitation à Loyer Modéré

- ✓ Parcelles cadastrées section AB N° 150, 153, 154, 155, 156, situées 21 rue du Général de Gaulle, et au Village pour une superficie respective de 6 ares 24 ca, 27 ca, 21 ca, 02 ares 15 ca et 11 ares 10 ca à Mme Hélène GUYOT et M. Medhi Pierre SAMY.
- ✓ Parcelles cadastrées section AC N° 416 et 418 situées, 3 rue Octave Stortz pour une superficie respective de 2 ares 08 ca et 2 ares à Mme Nelly DIJOUX et M. Jefferson RUNDSTADLER.
- ✓ Parcelles cadastrées section AD N° 45 et 51, situées rue du Kiosque pour une superficie respective de 04 ares 50 ca et 01 are et 87 ca à Mme et M. Edouard CARION.

- ✓ Parcelle cadastrée section AM N° 41, située 34, cité des Perce Neige pour une superficie de 05 ares et 82 ca à Mme Virginie KRAFT et M. Christophe BIETRY.
- ✓ Parcelles cadastrées section AC N° 16 et 213, situées rue du Professeur Grammont et au Village pour une superficie respective de 04 ares 18 ca et 03 ares 44 ca à M. Laurent DEMOLY.
- ✓ Parcelles cadastrées section AC N° 421 et 422, situées au Village et rue du Général de Gaulle pour une superficie respective de 09 ares 15 ca et 06 ares 69 ca à la SCI LADITIPH.
- ✓ Parcelle cadastrée section AC N° 64, située au Village pour une superficie de 74 ca à Mme Morgane BRUNNER.

VIII. FORET

Projet d'achat de parcelles de bois

La commune a exercé son droit de préemption pour l'achat de deux parcelles de bois, cadastrées section E N°98 et 99, situées à Roichenoz appartenant au Consort LAB.

La valeur vénale estimée est de : 26 200 euros. L'office notarial de Baume-les-Dames propose la vente des deux parcelles à

25 900 euros. Monsieur le Maire a répondu favorablement au notaire pour faire l'acquisition de ces parcelles au prix de 25 900 euros.

Vente de bois

Un volume de 568 m³ de chablis sont vendus à la scierie BROSSARD pour un montant de 23 764, 25 euros.

IX. PERISCOLAIRE

Bilan du périscolaire

M. Jean-Pierre JACOULOT donne le bilan du périscolaire 2017/2018 présentant un déficit de 4 888.32 euros. Pour la rentrée 2018/2019

les effectifs pour le repas de midi et la tranche de 7h30 à 8h30 sont en hausse.

X. QUESTIONS DIVERSES

Travaux voiries 2019

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de réunir la commission "Voirie" et la commission "Finances" le lundi 24 septembre 2018. Une réflexion sera portée sur l'aménagement du parking de la salle

polyvalente et celui de la mairie avec une réfection des rues de : la Mairie, Pasteur et Leclerc. Un plateau d'aménagement de sécurité devant l'école primaire sera mis à l'étude.

Repas et colis des anciens

Mme Brigitte MAIRE demande l'avis aux membres du Conseil municipal pour faire le repas des Anciens le 17 novembre 2018 à partir de 69 ans et de remettre un colis à partir de 75 ans aux personnes âgées.

Elle rappelle le coût de cette opération en 2016 : soit 2 800.00 euros pour le repas et 1800.00 euros pour les colis. L'assemblée approuve à l'unanimité la continuité de ce "cadeau" aux personnes âgées.

30^{ème} anniversaire du Jumelage

Il est précisé qu'il n'y a pas eu d'invitation en mairie de Damprichard pour le 30^{ème} anniversaire du jumelage avec la commune de Loc-Maria-Plouzané pour des raisons

inconnues. Cette manifestation s'est déroulée lors du voyage des enfants de Damprichard en Bretagne.

Inquiétude au sujet des nouveaux habitants sur la commune

Mme Claudine CAGNON fait part, à nouveau, de son inquiétude par rapport à la possibilité de construire à Damprichard et à une natalité qui n'augmente pas. M. Damien

SCHELL précise qu'il n'y a toujours pas de nouvelles constructions sur le lotissement La Combe appartenant à M. Bruno LACOSTE. Une réflexion sur un projet d'un futur lotissement pourrait être menée.



Compte-rendu du 15 octobre 2018

I. BATIMENTS

Réception des travaux

La réception des travaux de restructuration de la salle polyvalente et du Foyer a eu lieu le 5 octobre 2018.

II. URBANISME

DPU

La commune n'entend pas faire valoir son droit de préemption urbain pour les immeubles suivants :

- ✓ Parcelles cadastrées section AD N° 32, 38, 297, 298 situées au Village pour une superficie respective de 1 are 10 ca, 2 ares 17 ca, 1 are 79 ca, 7 ares 32 ca ainsi que les

parcelles cadastrées section E N° 52, 481, 482 situées Clos l'Aigle à M. Luc GUILLAUME et Mme Delphine MOUGIN.

- ✓ Parcelle cadastrée section AE N° 79, située 29 rue Maréchal Leclerc pour une superficie de 4 ares 93 ca à M. Léo TOURNIER.

III. VOIRIE

Monsieur le Maire explique que suite aux travaux de restructuration de la salle polyvalente de Damprichard et pour des raisons de sécurité, il est nécessaire de réaliser des travaux d'aménagement de sécurité en faveur des écoliers et de réfection du parking utilisé par le périscolaire et du cheminement piétonnier.

Pour réaliser ces travaux, M. Anthony MERIQUE propose de faire la demande d'une subvention auprès du Conseil Départemental. Le Conseil municipal, l'exposé du Maire entendu, décide de solliciter une aide financière au les aménagements urbains, 20 B rue des Ecoles.

Le Conseil municipal s'engage à réaliser et à financer les travaux dont le montant s'élève à 384 774.00 € HT soit 461 728.80 € TTC et se prononce sur le plan de financement suivant :

- ✓ Fonds libres : 307 458.70 € HT
- ✓ Subvention Conseil Départemental (298 905.00 x 26 %) : 77 715.30 €
- ✓ Soit un total de : 384 774.00 € HT

Les crédits suffisants seront inscrits au budget communal 2019 pour assurer le financement de la partie non subventionnée.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de commencer les travaux avant l'obtention de la décision attributive de la subvention.

IV. FORET

Projet d'achat de parcelles de bois

La commune a exercé son droit de préemption pour l'achat de deux parcelles de bois cadastrées section E N°98 et 99 situées à Roichenoz appartenant aux Consorts LAB pour la somme de 25 900 euros.

Levage de sangles

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- ✓ Décide d'autoriser le prélèvement de sangles (épicéas vendus façonnés) suivant les dispositions suivantes :
- ✓ L'autorisation est consentie sur demande du sanglier et après accord de l'acheteur de

Vente en Mairie de bois de chauffage aux particuliers

Sur pied, les parcelles 2 R, 3 JA, 8 A, 8I, 9R.

Mme Michelle BOUSSIÈRE a proposé, à la commune, la parcelle de bois adjacente. L'ONF¹ a donné une estimation de prix égale à 2 600,00 euros pour cette parcelle de bois cadastrée E N°97, située à Roichenoz.

bois, moyennant une redevance fixée, par sanglier, à :

- ✓ 50 € HT pour un lot d'épicéas < 200 m³
- ✓ 100 € HT pour un lot d'épicéas compris entre 200 et 500 m³
- ✓ 150 € HT pour un lot d'épicéas > 500 m³

XI. PERSONNEL

Contrat de Mme Annie MAUVAIS

Mme Annie MAUVAIS est en contrat de mission temporaire géré par le Centre de Gestion du Doubs du 01 au 31 octobre 2018.

Plusieurs scénarios sont possibles dont l'idée d'un emploi pour effectuer les missions d'entretien des bâtiments, de l'espace vert et conduite de tracteur.

XII. QUESTIONS DIVERSES

Mise en œuvre de la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales entre le 1^{er} septembre 2018 et le 31 décembre 2019

Monsieur le Maire, après avoir expliqué le fonctionnement du Répertoire Electoral Unique (REU) ainsi que les modalités de gestion des listes électorales en 2019, demande l'inscription au tableau des membres de la commission à l'assemblée : 1. Mme Brigitte MAIRE - 2. Mme Claudine CAGNON - 3. M. Jean-Paul FEUVRIER.

Monsieur le Préfet nommera un des trois conseillers, membre de la commission administrative.

Déneigement

Le déneigement sera effectué avec les mêmes prestataires que pour la saison hivernale 2017/2018.

Permis de construire refusé

Le permis de construire, présenté le 5 mars 2018 par M. Emmanuel CAILHOL, est refusé considérant que les différentes destinations envisagées dans le permis de construire ne permettent pas d'établir explicitement qu'elle sera l'utilisation faite de ce local.



¹ ONF : Office National des Forêts

Compte-rendu du 3 décembre 2018

I. FINANCES

Suite à une demande écrite de M. Sylvain NICOD, Directeur de l'école primaire, pour équiper la classe de CP¹ en numérique, Monsieur le Maire propose de faire une demande de subvention.

Demande de subvention DETR² pour l'acquisition d'un vidéo projecteur interactif, d'un visualiseur, d'un portable et d'un tableau numérique :

Le Conseil municipal, à l'unanimité, s'engage à réaliser et à financer les travaux dont le montant estimé, s'élève à : 4 041.50 € HT pour l'équipement de la classe de CP et 1 250.00 € HT de câblerie pour l'installation.

Soit un total de : 5 291.50 € HT, soit : 6 349.80 € TTC et se prononce sur le plan de financement suivant :

- ✓ Fonds libres :3 704.05 € HT
- ✓ Subvention DETR
5 291.50 € HT x 30 % =1 587.45 € HT
- ✓ Total : 5 291.50 € HT

Monsieur le Maire s'engage à réaliser l'achat dans les deux ans à compter de la date de notification de la décision de subvention et sollicite l'autorisation de commencer l'installation avant obtention de la décision d'attribution de subvention.

Vote des Tarifs 2019

TARIFS 2019	2018	2019
Salle d'Honneur		
Compagnie théâtrale de Damprichard, Ecoles, spectacle, conférence	GRATUIT	GRATUIT
Associations Damprichard	GRATUIT	GRATUIT
Associations Ecoles extérieures	63.00 €	64.00 €
Petite manifestation culturelle, ponctuelle, lucrative	104.00 €	106.00 €
Atelier public de distillation		
Habitants de Damprichard : la journée	32.00 €	33.00 €
Habitants de l'extérieur : la journée	48.00 €	49.00 €
Droits de places		
Forfait emplacement grand étalage (camion outils)	32.00 €	33.00 €
Forfait emplacement petit étalage (camion de pizzas, autres)	15.00 €	16.00 €
Manifestation à caractère exceptionnel	2.00 €	2.00 €
Forfait Foire	210.00 €	215.00 €
Terrasses < ou = 50 m ² (La Récré, Pizzeria)	20.00 €	20.00 €
Concessions cimetières		
Tombe terre et caveau 1 m ²		47.50 €
Tombe simple 2m ² : 15 ans	93.00 €	95.00 €
Tombe simple 2m ² : 30 ans	186.00 €	190.00 €
Tombe double 4m ² : 15 ans	186.00 €	190.00 €
Tombe double 4m ² : 30 ans	372.00 €	380.00 €
Columbarium 15 ans 1 case 0.125 m ²	734.00 €	748.00 €
Columbarium 30 ans 1 case 0.125 m ²	1 103.00 €	1 125.00 €
Renouvellement Columbarium 15 ans	367.00 €	374.00 €
Renouvellement Columbarium 30 ans	552.00 €	563.00 €
Urne en terre 15 ans 1 m ²	47.00 €	48.00 €
Urne en terre 30 ans 1 m ²	94.00 €	96.00 €

¹ CP : Cours Primaire

² DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

TARIFS 2019	2018	2019
Travaux réalisés par les Employés Communaux		
Coût horaire par employé	33.00 €	34.00 €
Coût horaire avec le tracteur	45.00 €	46.00 €
Coût horaire avec remorque	10.00 €	11.00 €
Coût horaire épaveuse avec girobroyeur	13.00 €	14.00 €
Coût horaire avec tondeuse, machine à peinture	21.00 €	22.00 €
Coût horaire petites machines, tailles haies	13.00 €	14.00 €
Coût du véhicule au Km	1.00 €	1.00 €
Divers		
Location loge à Roichenois à ROBERT Didier	23.00 €	23.50 €
Location domaine public DEMOLY Pierre Aisances autour propriété	19.00 €	20.00 €
Location domaine public DEMOLY Pierre Garages (bail pour 100 frs)	15.24 €	15.24 €
Droit de chasse ACCA Damprichard	90.00 €	90.00 €
Redevance distributeurs carburants Garage FAIVRE TERVEL	25.00 €	26.00 €
Titre divers < 15.00 € (recouvrement obligatoire trésorerie)	15.00 €	15.00 €

Demande de subvention au SYDED¹ "Eclairage public" pour les travaux sur les parkings de la salle polyvalente et du stade :

Monsieur le Maire explique que les travaux d'aménagement des parkings de la salle polyvalente et du stade, utilisés aussi pour l'école maternelle et le périscolaire, nécessitent de l'éclairage public.

Il propose de faire une demande de subvention "Eclairage public" au SYDED. Le conseil municipal à l'unanimité :

- ✓ S'engage à réaliser et à financer les travaux pour un montant de

391 684.00 € HT dont 38 810 € HT correspondant à l'éclairage public.

- ✓ Sollicite le soutien et la participation financière du SYDED de 15 524.00 € (38 810 x 40%)
- ✓ Précise qu'une demande de subvention de 77 715.30 € a été faite au Département pour l'aménagement de sécurité en faveur des écoliers. Les fonds propres sont de 298 444.70 € HT.

Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergies sur le périmètre de la région Bourgogne Franche-Comté en tant que membre :

L'acte constitutif a une durée illimitée. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- ✓ Autorise l'adhésion de la commune de Damprichard en tant que membre au groupement de commandes ayant pour objet l'achat groupé d'énergies et des services associés.
- ✓ Autorise le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune de Damprichard et ce sans

distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget.

- ✓ Prévoit dans son budget de s'acquitter de la participation financière prévue par l'acte constitutif.
- ✓ Donne mandat au Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre pour collecter les données relatives aux sites annexés à la présente délibération auprès du gestionnaire de réseau.

¹ SYDED : Syndicat Mixte D'Electricité du Doubs

II. URBANISME

DPU

La commune n'entend pas faire valoir son droit de préemption urbain pour les immeubles suivants :

- ✓ Parcelle cadastrée section AD N° 290, située 10 B rue du Kiosque pour une superficie de 49 ca à Mme Laëtitia BALLOT.
- ✓ Parcelle cadastrée section AE N° 221, située rue de la Mairie pour une superficie de 3 ares 95 ca à M. Ludovic CHALON.

- ✓ Parcelle cadastrée section AL N° 56, située 7 rue Marie Curie pour une superficie de 7 ares 61 ca à M. et Mme José Luis NASCIMENTO CAIRES.
- ✓ Parcelles cadastrées section AE N°32, située rue de la Résistance et N° 371 au Village pour une superficie respective de 4 ares et 35 ca et de 3 ares 92 ca à Mme et M. Laurent MOUGIN.

III. PERSONNEL

Contrat de Mme Annie MAUVAIS

Mme Annie MAUVAIS a commencé un contrat de 15 heures par semaine le 1^{er} octobre 2018.

L'agent a la responsabilité des locations de la salle polyvalente et du Foyer. Elle travaille aussi comme accompagnatrice au périscolaire.

Contrat de M. Mickaël LECUYER

M. Mickaël LECUYER est arrivé en intérimaire à la commune le 18 octobre 2018. Il travaille avec les deux agents techniques. Il réalise l'entretien du bâtiment de la Mairie et

une partie de l'entretien de l'école primaire. M. LECUYER aura en plus, progressivement, la mission de l'entretien de la salle polyvalente et du foyer.

Approbation des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Maïche :

- ✓ Transfert de la compétence "Gestion des Eaux Pluviales Urbaines" à titre facultatif.
- ✓ Suppression de l'intérêt communautaire apparaissant dans les statuts.
- ✓ Ajout de la compétence "Fourrière animale des chiens errants".

La présente délibération a pour objet d'approuver les statuts modifiés de la Communauté de Communes du Pays de Maïche, lesquels sont joints à la présente délibération.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les nouveaux statuts de la Communauté de Communes du Pays de Maïche qui seront effectifs à compter du 1^{er} février 2019.

Une question est posée concernant le nombre de personnes travaillant à la CCPM¹ : depuis la fusion des deux communautés de communes, 67 agents travaillent (représentant 50 équivalents temps plein) au sein de la CCPM.

IV. QUESTIONS DIVERSES

Déneigement

Un conseiller demande un bilan sur le coût du déneigement de l'hiver 2017/2018, sachant que l'astreinte, de trois mois, versée aux agents techniques est de 1 979.00 € par saison et par agent.

A partir de cet hiver, le prestataire TPA LOC, aura, en plus, la responsabilité d'effectuer

de façon autonome le déneigement du Pré-Maillot, de La Montée, de La Combe Bourgeois, de La Combe Jean Viennot et de La Seigne Bernard.

Le salage sera entièrement effectué par les agents communaux. Exceptionnellement, en cas de dépannage, le prestataire sera appelé.

¹ CCPM : Communauté de Communes du Pays de Maïche

Commission de contrôle liste électorale

Mme Brigitte MAIRE s'était proposée pour faire partie de la liste des membres de la commission de contrôle de la liste électorale. Les adjoints, ayant délégation du Maire, ne

Chapelle du Prélot

Une conseillère demande quand auront lieu les réparations de la Chapelle du Prélot.

Le Maire, Anthony MERIQUE, répond que l'entrepreneur HOLUP s'est déjà rendu

Déchets verts

Une conseillère demande si un projet de collectes de déchets verts serait possible. Monsieur le Maire répond négativement

sont pas autorisés à siéger. Monsieur le Maire retire la Première Adjointe pour proposer uniquement Mme Claudine CAGNON et M. Jean-Paul FEUVRIER comme cela avait été communiqué aux services de l'Etat.

sur

les lieux et que son expertise retrace un problème de porosité de la pierre et non d'infiltration.

Seul un bardage pourrait empêcher cette humidité.

puisque le dépôt doit être effectué à la déchetterie de Maîche.



NAISSANCES

Maxence TOURNOUX
Milan ROMER
Adriana PLANCHET NASCIMENTO
Valentin REGNIER
Tiago LANGLOIS
Faustine MANCHON
Morgane LANG



MARIAGES

Elodie JOLIVARD et Quentin COURLET
Graziella BREVIERE et François-Xavier GOGA



DÉCÈS

10 mai : Michel MUNNIER
9 août : Roger BULIARD
15 août : Claude TRANIER
27 août : Roger LOICHOT
5 septembre : Gildas SURDEZ
15 septembre : Andrée SCHELL
29 septembre : Josianne MERCIER
1^{er} octobre : Jacques SPOHR
14 octobre : Gérard DUBRET
4 décembre : Eliane LCHAT
15 décembre : Michel KAPLINSKI



Suite au nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), nous ne pouvons plus diffuser les dates concernant les naissances et les mariages.

Inauguration de la salle polyvalente

Tout juste douze mois ont été nécessaires pour réaliser la complète rénovation de la salle polyvalente et du Foyer des Anciens de Damprichard.

En effet, le 7 septembre 2018, Anthony MERIQUE, Maire de Damprichard, a officiellement inauguré les locaux en présence de Jacques GROSPELLIN, Sénateur du Doubs (Bourgogne-Franche-Comté), Jackie LEROUX-HEURTAUX, Sous-préfet de Montbéliard, Christine BOUQUIN, Présidente du Département du Doubs, de Serge CAGNON, Vice-Président du Conseil Départemental du Doubs, Régis LIGIER, Président de la CCPM¹, des élus, des entreprises, des associations et des nombreux invités.

Les travaux ont permis la mise aux normes du bâtiment en accessibilité avec l'installation d'un ascenseur, l'isolation par l'extérieur de la façade et de la toiture, le changement des portes et des fenêtres équipées de brise-soleil pour la grande salle et de volets pour celle du foyer à commande électrique, l'agrandissement des deux cuisines, l'isolation phonique et thermique, la réfection du chauffage et des sanitaires, la reprise de l'installation électrique, la mise en place du mobilier et du matériel électroménager neufs. . .



Le 8 septembre 2018, c'est par une belle matinée ensoleillée que les habitants de Damprichard se sont déplacés en nombre aux "portes ouvertes" de la salle polyvalente pour découvrir et apprécier les nouveaux aménagements des locaux.



De gauche à droite : Régis LIGIER, Président de la CCPM - Anthony MERIQUE, Maire de Damprichard - Christine BOUQUIN, Présidente du Conseil Départemental du Doubs, Jackie LEROUX-HEURTAUX, Sous-préfet de Montbéliard.

Cet espace public est très fréquenté tout au long de l'année par : les associations pour leurs diverses activités, les habitants de la commune pour des événements festifs, le périscolaire pour les repas du midi et sans compter sur les animations multiples des membres du club des anciens.

L'ensemble des travaux représente un coût total de : 1 255 424.00 € HT, soit un montant total de : 1 506 508.80 € TTC, selon le plan de financement suivant :

✓ Emprunt à taux 0% :	550 000.00 €
✓ Fonds libres :	539 377.92 €
✓ FCTVA ² (estimé) :	247 127.70 €
✓ Conseil Départemental du Doubs :	13 000.00 €
✓ SYDED ³ : (certificat économie énergie).....	30 000.00 €
✓ Dotation d'Équipement et des Territoires Ruraux :	101 622.50 €
✓ Economie d'Énergie SAS ⁴	18 474.68 €
✓ Une enveloppe parlementaire pour le mobilier :	6 906.00 €

Les salles, polyvalente et du Foyer, peuvent être louées, par les associations locales ou de l'extérieur pour l'organisation de manifestations, par les particuliers pour des réunions familiales ou des repas de fêtes.

¹ CCPM : Communauté de Communes du Pays de Maïche

² FCTVA : Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée

³ SYDED : Syndicat Mixte d'Énergies du Doubs

⁴ SAS : Société par Action Simplifiée

Modalités pour la location des salles : polyvalente et du Foyer

Les tarifs de location des salles polyvalente et du Foyer ont été définis en tenant compte de la situation géographique des personnes qui souhaitent louer les locaux, habitant de Damprichard ou extérieur au village.

Avec la confirmation de la location, il est demandé un chèque de caution d'un montant de : 1 500 € pour la salle polyvalente ou de 1 000 € pour la salle du Foyer. Celui-ci est restitué

dans la semaine qui suit la date de la manifestation.

Les associations de Damprichard bénéficient d'un tarif préférentiel défini de cette manière : 50 € pour la première utilisation, puis 200 € pour le week-end et 150 € pour une journée dans la semaine.

Toute demande de location est à faire auprès du secrétariat de la mairie, aux heures d'ouverture.

Tarifs de la Salle polyvalente	Habitants de Damprichard	Extérieurs
Week-end (<i>vendredi au dimanche</i>)	350 €	450 €
Une journée <i>Lundi au vendredi (à partir de 14H en périodes scolaires)</i>	150 €	250 €
Goûter enterrement	100 €	150 €

Tarifs de la Salle du Foyer	Habitants de Damprichard	Extérieurs
Week-end (<i>vendredi au dimanche</i>)	200 €	300 €
Une journée (<i>lundi - mercredi - vendredi</i>)	100 €	175 €
Goûter enterrement	100 €	150 €



Un panneau électronique, pour vous informer !



Le panneau d'affichage électronique lumineux est installé au centre commercial du village. Celui-ci diffuse en permanence des informations municipales ou associatives liées à la vie de la commune.

L'affichage est visible de 5 heures à 23 heures 30. Le rechargement du panneau en énergie s'effectue la nuit directement sur l'éclairage public.

Les associations, les commerçants et les artisans qui souhaitent diffuser un message évènementiel, sont invités à se rapprocher du secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture.



Les infos de la bibliothèque de Damprichard

Son historique

La bibliothèque municipale fonctionne gratuitement depuis le 28 octobre 1987. Mmes Yvette TATU et Noëlle BULLIARD en sont les responsables. Elles sont secondées par une équipe de bénévoles.

- ✓ Au départ, cette activité démarre grâce aux dons des particuliers, aux prêts du Bibliobus et aux subventions municipales attribuées annuellement.
- ✓ Le 10 avril 1992, une convention a été signée entre l'association Familiale Rurale (propriétaire de l'immeuble du dispensaire) et la commune de Damprichard afin d'installer ce service dans une salle du bâtiment.
- ✓ Samedi 17 octobre 1992, un après-midi "portes ouvertes" est organisé à l'occasion de "La Fureur de lire".
- ✓ Début 1994, la bibliothèque accueille une exposition, sur les Forces Electriques de la Goule et les nitrières de Damprichard.
- ✓ Les 24 et 25 janvier 1998, l'association "La Croisée du Livre" organise une fête du livre et de la magie à la salle polyvalente.
- ✓ Le 15 mars 2005 : réunion à Maïche pour une organisation de la lecture concernant le secteur. Le bibliobus ne passera plus à Damprichard, il faudra donc se rendre à la bibliothèque de Maïche pour se fournir en livres à la Médiathèque de Besançon.
- ✓ Le 8 février 2012, premier sinistre dû aux dégâts des eaux à la bibliothèque : 87 livres d'enfants sont endommagés.
- ✓ Le 3 mars 2013, deuxième sinistre "dégâts des eaux", c'est une catastrophe : 1150 livres plus 70 livres du Bibliobus sont détériorés. La bibliothèque doit déménager. Fermeture pendant 8 mois. Réouverture le 10 octobre à la salle polyvalente.



- ✓ Mmes Yvette TATU et Noëlle BULLIARD cessent leur responsabilité. Mmes Annie MOREL et Dominique JEANNIN prennent la relève. Les collections de livres se reformeront progressivement.

La bibliothèque aujourd'hui

Après une année passée à la Maison des Jeunes (suite à la rénovation de la salle polyvalente), la bibliothèque est de nouveau réinstallée dans un local rénové où les bénévoles ont grand plaisir à recevoir les fidèles lecteurs.

Le seul regret du groupe est de ne pas pouvoir disposer d'une salle entièrement réservée à cette activité. De ce fait, l'équipe ne peut pas organiser des expositions ou des soirées contes pour les enfants, ni la personnaliser.

Courant janvier, la bibliothèque accueillera les classes du primaire afin d'inciter les enfants à se cultiver par la lecture en complément du travail scolaire.





L'inauguration de la salle polyvalente, ouverte à toute la population, a permis de faire connaître l'existence de la bibliothèque d'où une fréquentation plus importante.

L'ensemble des bénévoles remercie la Municipalité qui a répondu en grande partie à nos souhaits.

La bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 14h00 à 18h00, hors vacances

scolaires. Un ascenseur est disponible afin de faciliter l'accès à toutes les personnes.

Le prêt des livres est toujours gratuit. De nombreux thèmes sont proposés :

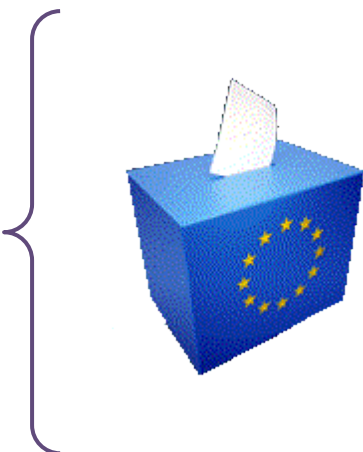
- ✓ Des thrillers et romans policiers
- ✓ Des documents divers
- ✓ Des romans en tout genre (achat des nouveautés chaque année)
- ✓ Des romans Franc-Comtois
- ✓ De nombreux livres et BD pour enfants et ados.

Régulièrement, les services du Bibliobus sont utilisés pour l'emprunt des livres à la bibliothèque de Maîche.

La commission du Damprichard Info remercie les bénévoles : Annie, Dominique, Françoise, Jean-Louis, Jocelyne, Lucie et Marie-Christine pour les précieux renseignements qu'ils nous ont communiqués.



Les élections européennes



Les élections européennes se dérouleront le dimanche 26 mai 2019.

Elles ont lieu tous les 5 ans, elles permettent aux citoyens de choisir leurs représentants au Parlement européen.

Suite à un nouveau système de traitement qui prend effet en janvier 2019, les inscriptions sur les listes électorales sont possibles, en mairie, jusqu'au 31 mars 2019.



Banquet des classes en 8



Organisé par la génération 98, près de 160 classards ont pu se retrouver pour fêter leur décennie et partager leurs souvenirs, et ce autour d'un repas préparé par Olivier MAGRI puis, aux commandes de l'animation Music & Show !

C'est dans une belle salle polyvalente fraîchement rénovée et décorée pour l'occasion que le banquet des classes en "8" s'est déroulé le samedi 20 octobre.

Encore un grand merci aux organisateurs, aux bénévoles et aux sponsors de la tombola pour le succès de cette belle soirée !



Les Séniors en fête !

De retour après une année d'interruption en raison des travaux de rénovation de la salle polyvalente, c'est avec un grand plaisir que nos séniors se sont retrouvés pour le traditionnel repas animé.

Le repas s'est tenu le samedi 17 novembre, il a rassemblé quelques 130 personnes. Le délicieux repas préparé par la RECRE a été très apprécié de même que l'animation musicale de JEAN MI MUSIC, qui a ravi nos danseurs sur la nouvelle piste de danse carrelée !

Une petite innovation au programme : un tirage au sort a été réalisé pour les dames et pour les messieurs dont l'une et l'autre ont eu le plaisir de recevoir un cadeau offert par la municipalité.



A noter que les invitations au repas ont concerné les personnes âgées de minimum 69 ans et que les personnes de plus de 75 ans, n'ayant pu venir, ont reçu un colis de Noël.

Rendez-vous à la prochaine édition !



Un chien errant . . . Que faire ?

Vous constatez la présence d'un chien errant sur la voie publique du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Maïche, que devez-vous faire ?

La CCPM¹ a souscrit une convention avec "La Pension canine de la Ferme sur la Roche" et vous invite à suivre la procédure suivante :

1. Vous devez contacter le Maire ou un élu de la commune où l'animal a été trouvé.
2. Le Maire, ou l'élu, doit prévenir la CCPM, au numéro suivant pendant les heures d'ouverture : 03 81 64 17 06.
3. Seule la CCPM, ou l'agent d'astreinte, pourra déclencher l'intervention de "La Pension canine de la Ferme sur la Roche" dès que possible. La fourrière se chargera d'appeler le Maire en retour pour convenir du lieu pour récupérer le chien. La fourrière animale est joignable aux numéros suivants : 03 81 64 13 65 ou 06 95 95 21 76.
4. La fourrière récupérera le chien et se rendra dans les plus brefs délais à la clinique vétérinaire "ANIMOVET" de Maïche (ou le



cas échéant, le vétérinaire se déplacera à la fourrière) pour une lecture de la puce, s'il est identifié, et éventuellement apporter des soins à l'animal. Les frais engagés sont à la charge de la CCPM, sauf si le propriétaire est identifié.

5. Le propriétaire alerté pourra récupérer son chien à la fourrière "La Pension canine de la Ferme sur la Roche" à Belleherbe après avoir signé le registre de sortie de fourrière. Il devra également s'acquitter de l'ensemble des frais facturés (pension, vétérinaire, amende pour divagation d'animaux sur la voie publique) par la CCPM.

Remarque : conformément à l'article L.211-25 du CRPM², le chien errant peut être gardé en fourrière pendant un délai légal franc de huit jours ouvrés. A échéance de ce délai, les animaux errants non réclamés par leur propriétaire seront placés sous la responsabilité de la CCPM qui décidera de leur avenir (adoption, laissés en fourrière, euthanasie).



Vente de composteurs



Depuis le 1^{er} juillet 2018, PREVAL HAUT-DOUBS met à votre disposition des composteurs en bois au tarif de 40 €, via des ventes régulières, de mars à octobre, hors période estivale. La livraison se déroule à la déchetterie de Maïche.

Le composteur proposé est fabriqué à Bois d'Amont, dans le Jura. Il est garanti sept ans. Ses dimensions : 85 cm x 97 cm x 84 cm le rendent adapté à tous les foyers. Un bio-seau de sept litres avec couvercle est livré avec le composteur, pour les déchets de la cuisine.

Pour acquérir un composteur, se connecter sur le site internet : www.preval.fr ou demander un bon de commande papier à PREVAL HAUT-DOUBS en composant le : 03 81 46 49 66.



¹ CCPM : Communauté de Communes du Pays de Maïche

² CRPM : Code Rural et de la Pêche Maritime

La rentrée au périscolaire

Pour cette rentrée 2018, les inscriptions au périscolaire sont en progression notamment la tranche horaire de 7h30 à 8h30 et surtout celle de 11h45 à 13h30.

En effet, de 30 à 35 enfants sont inscrits pour les repas de midi. Ce service répond bien à une nécessité et à une attente des parents. De ce constat, et avec la capacité des salles du périscolaire limitées à 25 personnes, la municipalité a dû prendre deux mesures :

1. Le déplacement du périscolaire à la salle polyvalente pour le temps de midi.
2. Le recrutement, d'une personne supplémentaire à temps partiel, pour l'encadrement. Mme Annie MAUVAIS vient ainsi compléter l'équipe en place de Mmes Astrid AUBRY et Josette GODIN.



Les déplacements entre les écoles primaire et maternelle, et la salle polyvalente, s'effectuent à pieds et empruntent le trottoir de la rue des Écoles.

Aux automobilistes circulant dans cette rue aux heures de la sortie des classes (11h45 à 12h) ou de la rentrée (13h15 à 13h30), nous vous demandons d'être très prudents, de respecter la vitesse limitée à 30 km/h sur cette portion de rue et d'éviter le stationnement sur le trottoir.

Non seulement, pour les enfants du périscolaire qui sont tous équipés d'un gilet jaune fluorescent, mais aussi pour les autres écoliers qui font le déplacement école-domicile à pieds. Ils se trouvent au même endroit, en même temps. Nous comptons sur votre compréhension et votre prudence.



Donner du pep's à ses neurones !

Mieux comprendre le fonctionnement de sa mémoire pour agir au quotidien, devenir acteur de son mieux vivre, dédramatiser les trous de mémoire, reprendre confiance en soi, sont les principales cibles de ce programme "Peps Eurêka" qui sera mis en place par la municipalité en février et mars 2019.



Le concept "Les Ateliers Bons Jours" est proposé par la Mutualité Française de Bourgogne-Franche-Comté, en partenariat (GIE¹, IMPA², MSA³ et ARS⁴, etc.). Des

réunions de ce style ont, déjà, été organisées en 2014 et 2015 à Damprichard.

Cet atelier se déroule sur dix séances à raison d'une par semaine. Il s'adresse aux séniors de 60 ans et plus, vivant à domicile, pour une participation de 20 euros par participant. Le nombre d'inscrits pour un groupe est de 10 à 15 personnes. Les conférences sont animées par des professionnels.

A ce jour, les dates des ateliers ne sont pas encore fixées. Des supports de publicité seront affichés en temps utiles dans les commerces, les lieux publics et par voie de presse ainsi que sur le panneau électronique.



¹ GIE : Groupement Intérêt Economique

² IMPA : Ingénierie du Maintien à domicile des Personnes Agées

³ MSA : Mutualité Sociale Agricole

⁴ ARS : Agence Régionale de la Santé

La vie associative

Equipe des jeunes - 2015

Damprichard reçoit Lacollonge



Arbitre : Nadine TATU

Joueurs de Damprichard : Axel VIMBER et Florian DELEBECQUE

Les infos de l'association ADMR

L'ADMR¹ est le premier réseau du service à domicile sur le département. Créé en 1947, il fonctionne grâce aux compétences du personnel salarié et des bénévoles.

L'association a pour mission d'apporter son aide à tous les habitants, quels que soient leur âge et leurs pathologies.

- ✓ Lors d'une difficulté familiale passagère nécessitant un coup de main spécifique ou une prise en charge d'enfants en bas âge.
- ✓ Pour s'occuper d'une personne âgée ou en situation de handicap, dans les tâches ménagères ou dans les gestes de la vie courante (repas, toilette, promenade, courses, ...).

L'association développe également les appareils de téléassistance. Ils permettent de sécuriser le domicile et de déclencher l'intervention des secours en cas de chute ou de détresse.

Tous ces services peuvent être assurés sept jours sur sept par un personnel qualifié et expérimenté bénéficiant de sessions de formation adaptées.

La garantie d'une association autorisée par la Département

Bénéficiant des agréments délivrés par l'Etat et autorisée par le Conseil Départemental du Doubs, l'association peut intervenir auprès de tous les publics. Vous pouvez dans certains cas bénéficier d'aides financières ainsi que de réductions ou crédits d'impôts selon la réglementation en vigueur.



100^{ème} anniversaire de Mme Paulette RUFFIOT
née le 15 septembre 1918



Patients, aides et bénévoles réunis pour un goûter
12 octobre 2018

Rejoignez l'association en tant que bénévole ou salarié

L'ADMR de Damprichard est à la recherche de bénévoles pour compléter l'équipe actuelle. Si vous avez du temps à consacrer aux autres, si l'entraide et le partage sont des notions qui vous animent, si vous souhaitez favoriser le maintien à domicile dans votre commune, rejoignez une équipe sympathique et impliquée !

L'association recrute également tout au long de l'année des salariés, pour des remplacements mais également pour des contrats à plus longue durée. Quel que soit votre profil, si vous souhaitez reprendre une activité ou compléter un travail à temps partiel, l'ADMR étudiera votre candidature.

Une association qui crée du lien social et connectée

De nombreux événements sont organisés tout au long de l'année par l'ADMR de Damprichard. Les goûters et les temps de convivialité sont des occasions pour rompre l'isolement, la solitude, pour se retrouver et tisser des liens entre voisins, bénévoles... Vous pouvez retrouver tous les services, les offres d'emploi et l'actualité de l'ADMR sur le site internet www.fede25.admr.org et sur la page Facebook "ADMR Doubs".

Permanences : l'ADMR vous accueille au bureau des services, située, 9 rue de l'Industrie à Damprichard, ou par téléphone : 03 81 44 56 82, ou par e-mail : admrdamprichard@fede25.admr.org



¹ ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural

Le samedi 11 août 2018, le Comité des Fêtes a organisé, pour la seconde fois, "l'été au village".



La manifestation était gratuite pour tous les âges. Elle s'est déroulée dans une ambiance festive et familiale et ce, avec un temps estival magnifique, puisque le soleil était au rendez-vous. Elle a rencontré un vif succès où petits et grands

se sont divertis. Les enfants ont pu jouer à des jeux de kermesse (chamboule-tout, cible, jeu des anneaux . . .), se défouler dans quatre structures gonflables et aussi, se dépenser avec la nouvelle attraction : le Bubble Foot.

Le Bubble Foot consiste à jouer au foot dans des bulles gonflables en plastique transparent qui ne laissent dépasser que les jambes des participants. Ainsi, les joueurs peuvent entrer en collision avec leurs adversaires sans se faire mal.

Après ces activités intenses, les enfants pouvaient déguster la barbe à papa et les crêpes.

Les adultes n'étaient pas en reste non plus. En effet, l'après-midi et la soirée ont été animées par Aurélien, DJ de MUSIC AND SHOW, avec un quizz musical et le jeu de l'œuf qui attire toujours autant d'amateurs de boules. L'heureux gagnant a remporté un bon d'achat dans un magasin du plateau.

La restauration et la buvette étaient assurées tout au long de l'après-midi, suivi d'une soirée bal disco en plein air.



Les rendez-vous de l'ABCD

Bye, Bye 2018 . . . Toi qui as apporté beaucoup de chagrins avec la disparition de Jeanne. Elle était indispensable dans les manifestations de l'association, elle reste toujours présente dans ces rencontres.

Bonjour 2019 . . . Les membres du groupe souhaitent à tous les lecteurs une belle année, remplie de bonheur, de joies et surtout de santé. Que tous vos vœux puissent se réaliser.



Pour cette nouvelle année, le rendez-vous est donné, le dimanche 5 mai, pour le vide-greniers. Un vide-penderie est prévu à l'automne prochain, mais la date reste à définir.

Un grand merci à tous les bénévoles qui s'investissent et qui donnent un sérieux coup de main pour le bon déroulement des organisations.

L'association compte encore sur vous pour 2019.



Dance Fit . . . Ça bouge !



Halloween a été fêté comme il se doit avec une soirée spéciale.

DANCE FIT vous fait danser le lundi de 19h45 à 21h à la salle polyvalente

Pour toutes, de 10 à 70 ans, l'association propose tout au long de l'année des danses aux rythmes différents avec quelques soirées à thèmes.

Elle participe à la soirée Noël au Village de Damprichard et à d'autres manifestations du plateau maîchois.



Les infos de la chorale "LA CECILIA"

La chorale "LA CECILIA" participe à de nombreux concerts dans le courant du deuxième semestre 2018 :

- ✓ Sortie en Haute-Saône le 16 septembre : visite du château médiéval d'Oricourt, pique-nique à midi puis concert à l'Eglise de Villersexel.
- ✓ Concert à la MARPA de Maîche le 15 décembre.
- ✓ Concert de Noël à l'Eglise de Maîche le 16 décembre avec les choristes de : Charmauvillers, Charquemont, Maîche et Le Russey.
- ✓ Participation à l'animation "Noël au village" le 22 décembre.

Des événements sont programmés pour l'année 2019 :

- ✓ Le 23 mars à Morteau, concert "RETINA -1000 chœurs pour un regard" au profit de la recherche sur les maladies des yeux, avec le "CHŒUR DE JEANNE" et une chorale des communes des Gras et de Remonot.

- ✓ Le dimanche 16 ou 23 juin à 17 heures à Damprichard, concert avec le chœur de dames "SOPRALTI" de Mamirolle.

- ✓ A l'automne, projet de concert avec la chorale "La Clé des Champs" à Noironte. La date sera communiquée dans le prochain bulletin municipal prévu en juillet.



Changement au Comité de Jumelage

En juillet, les enfants accompagnés de plusieurs adultes ont profité des plaisirs des bords de la Mer d'Iroise. Retrouver les amis, se familiariser avec la famille d'accueil, découvrir de nouveaux sites bretons, partager des moments de grande intensité ont fait de ce séjour un cocktail de merveilleux souvenirs.

Suite à la démission du Président, Sébastien DUFAY, les membres du bureau organisent une assemblée générale le vendredi 21 décembre 2018 avec le ferme espoir qu'une personne se proposera pour assumer ce rôle.

A ce jour et après de multiples démarches auprès des membres du Comité et des familles, les recherches restent infructueuses. L'assemblée générale est très attendue par l'équipe actuelle pour trouver un(e) dirigeant(e) à la tête de la société.

En cas de présidence vacante, après l'assemblée générale, un changement des statuts sera envisagé afin de définir un fonctionnement

collégial. Celui-ci consiste à un groupement de plusieurs personnes responsables collectivement de l'association.

La collégiale serait envisagée et proposée par la Vice-Présidente, Véronique JACOULOT, la Secrétaire, Sabine TRIBOULET et le Trésorier, Rodolphe BRANDT, qui gèrent actuellement les activités du Comité. Le groupe collégial constitué pourrait ainsi continuer à organiser les échanges entre les enfants voire, entre les adultes et les différentes activités au sein du village.

Le Comité de Jumelage envisage toutes les solutions possibles afin que la belle aventure continue entre les communes jumelées de Damprichard et Loc-Maria-Plouzané.

Vous disposez d'un peu de temps, alors n'hésitez pas à rejoindre les membres du Comité de Jumelage !

Vous pouvez contacter Véronique au 06 61 16 85 67 ou Sabine au 06 81 83 38 66 pour obtenir de plus amples renseignements.



Les enfants de Damprichard à Loc-Maria-Plouzané - juillet 2018



A la mise sous presse, le 15 décembre 2018, la situation se présente telle qu'elle est décrite ci-dessus. La Commission vous tiendra informés de la suite des évènements.

Le centenaire de l'Armistice



Anthony MERIQUE, Maire de Damprichard
Pierre MONNET, Président des Anciens Combattants

A Damprichard, le dimanche 11 novembre 2018 à 11 heures, les cloches sonnent à la volée pour commémorer le centenaire de l'Armistice qui a mis fin à la grande guerre de 1914/1918.

La section des Anciens Combattants, entourée des élus de la municipalité et des communes de Charmauvillers, Goumois, Belfays, de l'Harmonie, des Sapeurs-pompiers avec la participation très remarquée des enfants de l'école primaire, en présence d'un nombreux public, a honoré la mémoire des soldats "Morts pour la France" avec le dépôt de gerbe au monument aux morts.

Pendant la cérémonie, Anthony MERIQUE, Maire de Damprichard, a cité tous les noms des "Poilus" qui ont laissé leur vie pour sauver leur Pays ainsi que ceux des soldats des guerres

successives. Les enfants ont lu des témoignages très poignants de ces hommes valeureux.

Les délégations ont rejoint Belfays où la célébration s'est déroulée au monument aux morts. Le verre de l'amitié a été offert par la municipalité de Belfays.

Pour terminer l'année, le 5 décembre, un hommage a été rendu aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie, les combats du Maroc et de la Tunisie.

Les personnes qui résident à Damprichard ou dans les communes affiliées à la section et qui ont été appelées en Algérie après le "cessez le feu" jusque 1964, peuvent prétendre à devenir Anciens combattant AFN¹. Pour constituer le dossier de demande, contactez Pierre MONNET, Président, au 03 81 44 23 92.



Les enfants de l'école primaire



¹ AFN : Afrique Française du Nord

Les échos du Ski-Club

Après le beau succès du Trail des Échelles de la Mort et de la Marche populaire des bisons avec en prime l'inauguration de la nouvelle salle polyvalente (encore un grand remerciement à la municipalité. . .), le Ski-Club propose désormais des activités pour les enfants inscrits au club en attendant la neige.

Les entrainements ont repris le dimanche 23 septembre. Les activités sont très diversifiées et sont encadrées par des membres du Ski-Club :

Du VTT

- ✓ Plusieurs initiations techniques au VTT sur le site de la Combe Saint-Pierre.
- ✓ Participation à la randonnée VTT "La Maïchoise".
- ✓ Participation à la randonnée VTT à Pierrefontaine-Les-Varans REVEROTBIKE en choisissant un parcours au choix de 16 ou 32 km, le dimanche 14 octobre.

Du ski roues

- ✓ Sur l'ancien entrepôt de la scierie BULIARD à Damprichard.
- ✓ Sur le parking de l'entreprise FRESARD à Charquemont.
- ✓ Sur la piste d'Arçon dans les traces de Martin FOURCADE.

Du biathlon (course à pieds, tir carabine à plomb ou à laser)

- ✓ Participation au biathlon de Grand-Combe-Chateleu, le samedi 29 septembre.
- ✓ Participation au championnat de France à Arçon : compétition régionale biathlon : course à pieds/tir à 10m, le dimanche 21 octobre.



VTT sur le site de la Combe- Saint-Pierre



Du roller et de la course à pieds

- ✓ Participation à la course à pieds "enfants" du Trail des Échelles de la Mort.
- ✓ Participation, le dimanche 7 octobre, au Meix Musy, pour la course à pieds "enfants" de type "jungle run" organisée par le Ski Club Val de Morteau.
- ✓ Entraînement sur le parcours Vita à Maïche et à la Combe Saint-Pierre.



Parking de l'entreprise FRESARD

Et de bien d'autres : course d'orientation à la Combe Saint-Pierre, marche à pieds avec bâtons, randonnée, renforcement musculaire en salle, accrobranche et du tir à l'arc pendant les vacances de la Toussaint, initiation escalade par le club VERTICOOL.

D'autres activités sont envisagées en attendant la reprise des entrainements de ski le 5 décembre, sauf si la neige arrive plus tôt, tel que : la natation à la piscine de Maïche et la via ferrata pour les plus grands.

Ces prochaines manifestations sont prévues au calendrier :

- ✓ Course skating en nocturne à la Montée, vendredi 18 janvier.
- ✓ Le vendredi 8 mars, course Jungle Run à la Combe Saint-Pierre où sont attendus, en grand nombre, tous les enfants et les adultes sportifs ou non . . .



Mouv'Body . . . Une nouvelle association

Créée en 2016, l'association MOUV'BODY s'installe à Damprichard. Elle a pour objet d'initier ses adhérents à la danse hip hop, zumba, salsa et fitness. Les cours sont assurés par un professeur certifié et diplômé en fitness, champion de France et du monde en hip hop, house . . .

Le bureau de l'association est composé de cinq membres :

- ✓ Audrey BRANDAO : Présidente
- ✓ Camille DA SILVA BRANDAO : Vice-présidente
- ✓ Violène CUISINIER : Secrétaire
- ✓ Sandra HERMANN : Vice-secrétaire
- ✓ Mélanie LOPEZ : Trésorière

Depuis la rentrée 2018, le groupe propose tous les mardis matin, au premier étage du Foyer, des séances : de stretching (étirements doux), de zumba et de cuisses-abdos-fessiers en alternance, une semaine sur deux.

Pendant les vacances de la Toussaint, les enfants ont pu découvrir la "zumba kids" et le "hip hop" dans la salle au-dessus du Foyer.

Sur cette même période, dans la salle polyvalente, le groupe "hip hop adulte" s'est entraîné aux compétitions de danse amateur



De gauche à droite : Sandra HERMANN
Mélanie LOPEZ - Camille DA SILVA BRANDAO
Audrey BRANDAO - Violène CUISINIER

(championnat FDO¹) et il a pu faire découvrir le "Top dance".

Le dimanche 25 novembre 2018, l'association a organisé son premier "SUPER LOTO" dans la grande salle. Ses membres remercient la municipalité, les habitants et les commerçants de Damprichard qui ont permis la réussite d'un tel évènement.



Les annonces de l'association des Parents d'Elèves

L'activité de l'association des Parents d'élèves est toujours intense ! Plusieurs manifestations sont programmées pour 2019.

Comme chaque année, des glaces seront distribuées aux enfants des écoles fin juin et un pique-nique sera organisé début juillet.

Les animations permettent de participer au financement des voyages scolaires et/ou à l'achat de nouveaux matériels pour les écoles.

2 février : Loto	17 mai : Soirée Pizzas
9 mars : Disco-Sirop	15 juin : Kermesse



¹ FDO : France Dance Organisation

Une longévité récompensée !

Le Concert de Sainte Cécile de l'Harmonie L'Avenir s'est déroulé le 24 novembre dernier avec la participation des musiciens de l'UNION ET PROGRES de Villers-le-Lac.

A cette occasion, quatre musiciens ont été récompensés pour leurs longévités musicales exceptionnelles.

Fernand GROSLAMBERT, ancien Président pendant une dizaine d'années, a reçu une médaille pour plus de 70 ans de musique.

Georges JEANNERET, Directeur de l'orchestre junior pendant plus de 25 ans et Bernard JEANNERET, ancien Président, ont été décorés pour leurs 60 années de musique.

Enfin, Frédéric PIERRE qui a présidé l'Harmonie pendant plus de 10 ans, a reçu une médaille pour 40 années de musique.

Ces quatre musiciens ont excellé par leurs implications, leurs abnégations au sein de notre association. Si l'Harmonie a su perdurer jusqu'à aujourd'hui, c'est en partie grâce à eux.

Les musiciens de L'AVENIR n'oublient pas l'un des leurs, Jean-Michel HOUSER, décédé quelques jours avant le concert.

L'Harmonie vous donne rendez-vous le 22 Juin à 20 heures 30 à la salle polyvalente pour son concert d'été.



De gauche à droite : Fernand GROSLAMBERT
Frédéric PIERRE - Georges JEANNERET
Bernard JEANNERET



Avis aux amateurs de peinture !

Ponctuellement, l'association "Les Peintres Amateurs du Pays Maîchois" propose à tous les artistes de réaliser une peinture sur le thème défini, "Un, Deux, Trois . . . Partez !".

Cette année, les œuvres seront vendues 30 euros au profit de l'association "Tic-Tac maîchois", pendant l'exposition du 24 au 26 mai 2019 à la salle polyvalente à Damprichard. Celle-ci s'adresse aux personnes

porteuses d'un handicap mental des cantons de Maîche, de Saint-Hippolyte et du Russey.

Le but est de minimiser la participation financière des sportifs sachant qu'ils n'ont que de petits revenus.

Chaque peintre intéressé par ce thème, peut, acquérir une toile de 20 x 20, en contactant Danièle MALIVERNAY, au 03 81 64 16 07.

Alors à vos pinceaux ! ! !



Les animations du Club 3 Amitié Loisirs

Mardi 4 octobre, l'assemblée générale s'est déroulée dans la salle du Foyer, en présence de 97 personnes. Le rapport moral, les bilans d'activité et financier ont été approuvés par l'assemblée.

Le bureau a été modifié, André GARRESSUS ne souhaitant pas se représenter pour le poste de trésorier, Marie-Josèphe BARTHOULOT lui succède. Le Président a félicité et remercié l'ancien trésorier pour ses bons et loyaux services. Deux personnes ont rejoint le comité : Christiane MEZIERE et Yvette BARBIER.

Le nombre d'adhérents régresse. De ce fait,



l'association recherche des amateurs de jeux de cartes, de jeux de table, de bricolage et pour la marche.

Malgré une fréquentation relative, la kermesse a connu un franc succès. La soirée s'est terminée par un bon repas. L'assemblée a

apprécié ce bon moment passé en chansons et en histoires.

La Présidente de la Fédération FAR¹¹, Mme Trudie BOURQUIN, était présente. Elle a félicité tous les membres pour le bon fonctionnement du Club.

Les rendez-vous avec les enfants de l'école maternelle sont toujours d'actualité et enrichissants pour les deux générations.

La fête de Noël s'est déroulée le mercredi 12 décembre, comme d'habitude, la journée s'est déroulée autour d'un bon repas et dans une bonne ambiance.

Des activités sont programmées pour le premier trimestre : tirer les rois avec la grande section de la maternelle, dégustation des crêpes à la Chandeleur, Mardi gras avec la venue de tous les enfants déguisés de l'école "Arc en Ciel", puis, l'assemblée pourra participer au repas saucisse. Le mercredi 27 mars, le Club organise un concours de tarot ouvert à tous les retraités, adhérents ou non. Un loto est prévu et un projet de sortie est à l'étude.

Le comité et les adhérents du Club 3 Amitié Loisirs remercient la municipalité pour les locaux rénovés et la subvention annuelle.

Vous pouvez rejoindre le Club et partager d'agréables moments. Pour tout renseignement, contactez le 03 81 44 26 68 ou 06 41 86 79 74.



¹¹ FAR : Fédération départementale des Associations des Retraités du Doubs

Divers

Tournoi de Pâques - 5 avril 2015



Le hasard du tirage des matchs en double :
Tom CSUZI et Nadine TATU
VS
Une pongiste maîchoise et un joueur du Locle

La commission de Communication, adresse ses vives félicitations à Grégory TERVEL, enfant de Damprichard, pour sa nomination au poste de manager de L'Entente Sportive Bisontine Féminine (ESBF) de Handball.

L'article ci-dessous est paru dans l'édition "Est Républicain" le 20 novembre 2018. Il est retranscrit dans son intégralité afin d'assurer à nos chers lecteurs une lecture plus aisée.

Avec la nomination de Grégory Tervel, le frère de Raphaëlle, comme manager général du club, l'ESBF cultive un peu plus le fonctionnement familial qui jusque-là était trusté par les Demouge et Mariot.

A la fin du mois, Didier Weber quittera sa fonction de manager général de l'ESBF. L'ancien président du club (2014-2018) avait grandement contribué à la création de ce poste au sein du club, au printemps dernier. Mais aujourd'hui, Weber a fait le choix de sa vie privée et a préféré ne pas aller au-delà de la période d'essai.

Daniel Hournon, et le comité directeur du club ont décidé de maintenir ce poste, au moins jusqu'à la fin de la saison. Alors que plusieurs noms circulaient déjà pour le remplacer, à la surprise générale, c'est un journaliste qui a été choisi. Il s'agit de Grégory Tervel, le petit frère de Raphaëlle Tervel. Installé en Norvège depuis une douzaine d'années, il collabore avec les médias français dont L'Équipe et RFI¹.

Cette nomination va dans le sens de la politique du club depuis des décennies. Voire, dans le sens du handball féminin franc-comtois en général.

Dans un article paru en janvier 2001, nos confrères de Libération faisaient un état des lieux du handball bisontin en mettant en avant les deux familles au centre de tout : les Demouge et Mariot. C'est toujours d'actualité à ce



Grégory TERVEL
Photo Christopher OLSSON

jour avec Martine Audy (épouse Demouge), vice-présidente de l'ESBF, sa sœur Joëlle Demouge est CTS², mais également coordinatrice des équipes jeunes du club. Cette dernière est la mère d'Alizée Frécon.

Concernant la famille Mariot, Jacques, président de 1998 à 2002 est membre du comité directeur. Sa fille, Sandrine Mariot-Delerce est coach adjointe pendant que ses petites filles brillent en équipes jeunes.

Hournon : "Raphaëlle et Grégory Tervel vont rapprocher le sportif et l'administratif"

Il faudra donc tenir compte maintenant sur la famille Tervel avec Raphaëlle, entraîneuse principale de l'équipe depuis trois ans, et son frère qui sera manager général dès le mois prochain. "Il nous fallait quelqu'un qui connaisse le handball, soit passionné et disponible", explique Daniel Hournon. "Aujourd'hui, nous sommes 3^{es} de LFH³ et encore engagés en Coupe d'Europe. Une structure comme la nôtre, avec, 1,6 million d'euros de budget, a besoin d'un manager. Il sera à mi-temps, comme Didier l'était mais par la suite, il faudra passer à plein-temps. Lorsqu'on gère une structure qui vit grâce à l'argent public et privé, il faut quelqu'un de solide comme manager général. Je pense que Grégory, journaliste, passé Sciences Po, a le profil." Et la relation frère-sœur au travail ? "Ils vont se compléter et rapprocher le sportif de l'administratif", assure Daniel Hournon.

¹ RFI : Radio France Internationale

² CTS : Conseiller Technique et Sportif

³ LFH : Ligue Féminine de Handball



Sandrine DELERCE (à droite) travaillait avec son père Jacques MARIOT. Maintenant, Raphaëlle TERVEL ouvrera elle aussi avec un membre de sa famille.
Photo Arnaud CASTAGNÉ

Le principal intéressé partage le même point de vue sur la complémentarité. "Cela fait des années qu'on parle handball avec ma sœur et que nous sommes quasiment d'accord sur tous les points. Je pense que ça sera un atout pour nous", estime Grégory Tervel qui se veut prudent quant à la durée de sa mission à Besançon. "On va se laisser jusqu'à l'été, pour faire l'intérim et voir si tout va bien. Ensuite, on avisera."

Ianis MISCHI



Déclarer la taxe de séjour . . .

AIRBNB collecte la taxe de séjour au réel sur tout le territoire du Pays Horloger pour les séjours commercialisés depuis le 1^{er} juillet 2018.

La collecte de la taxe de séjour réalisée par cet opérateur numérique se fait uniquement au tarif des meublés non classés (0.30€ €/nuit/personne pour notre territoire).

Si l'établissement est classé, ou s'il fait l'objet d'un tarif de répartition (1 épis = 1 étoile), le différentiel est à collecter directement auprès des personnes hébergées. La collecte n'est effectuée qu'à hauteur du tarif non classé (quelle que soit la nature et la catégorie de l'hébergement, 0.30 €/nuit/personne pour notre territoire).

Les séjours commercialisés avant le 1^{er} juillet par l'opérateur numérique, mais se déroulant après cette date, ils n'ont pas été collectés.

Dans le cas d'un doute, il est conseillé de vérifier, sur le détail de la facture fournie par l'opérateur numérique, que la ligne "Taxe de séjour" apparaît. Si elle est notifiée sur la facture, l'opérateur a collecté la taxe à hauteur du tarif des hébergements non classés. Si celle-ci ne s'affiche pas sur la facture, la collecte et la déclaration sont à faire comme habituellement.

Tout hébergement doit également être inscrit dans la commune du lieu de son activité. Le formulaire Cerfa est disponible auprès de la mairie pour effectuer la déclaration.

Pour plus d'information, contacter les services de la taxe de séjour au 03 81 67 18 53.



TAXE DE
SÉJOUR



Donneur . . . Pourquoi pas moi ?

Suite aux progrès de la médecine, au vieillissement de la population, aux accidents, etc . . . les besoins en produits sanguins sont de plus en plus importants.

Nous avons la possibilité de pouvoir donner son sang plusieurs fois par an dans notre village. Pour être donneur, vous devez : être en bonne santé, être âgé de 18 à 70 ans et peser plus de 50 kg.

Le déroulement d'un don s'effectue ainsi : répondre à un questionnaire, s'inscrire à la collecte, rencontrer un docteur, donner son sang et prendre le temps de partager une collation toujours appréciée.

A Damprichard, entre 60 et 90 donneurs sont accueillis actuellement à chaque collecte. Seulement, 5 % des personnes aptes à donner leur sang le font effectivement. Nous avons donc une marge de progression importante, c'est à chacun de nous de répondre, de sensibiliser, d'interpeller de nouveaux donneurs.

Nous avons tous un parent, un ami, un voisin, une connaissance qui a actuellement besoin de sang et demain, peut-être nous-même.

Donner son sang, c'est un acte de solidarité, de fraternité, de très beaux mots, que chacun connaît. Mais, ils sont tout simplement merveilleux quand ils sont vécus quotidiennement, alors que cela dépend de notre seule volonté, sachant que les malades en ont un grand besoin :



Donnons un peu de notre temps,
Donnons notre sang tout simplement.

L'EFS¹ remercie la municipalité qui met, gracieusement à sa disposition, la salle polyvalente pour le recueil du sang, c'est aussi sa manière de participer à ce geste de fraternité envers tous les malades.

Alors, notez bien les dates des prochaines collectes où vous êtes attendus nombreux :

- ✓ Lundi 14 janvier 2019
- ✓ Lundi 11 mars 2019
- ✓ Lundi 6 mai 2019
- ✓ Lundi 8 juillet 2019
- ✓ Lundi 16 septembre 2019

Au nom de tous les malades, merci et à bientôt.



CPAM . . . Nouvelles formalités d'accueil à Maïche

Depuis le 4 décembre 2018,
l'accueil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) a déménagé.
Il est situé à la Maison des Services, 24 rue Montalembert à Maïche.

Les personnes seront reçues **uniquement sur rendez-vous**,
les 1^{ers} mardis de chaque mois de **13 heures 30 à 16 heures 30**.

Prendre un rendez-vous, soit :
par téléphone en composant le **3646** (service 0.06 €/min + prix d'appel)
ou
en se connectant sur le site internet : **www.ameli.fr**



¹ EFS : Etablissement Français du Sang

Du nouveau à l'école primaire "Les Marronniers"

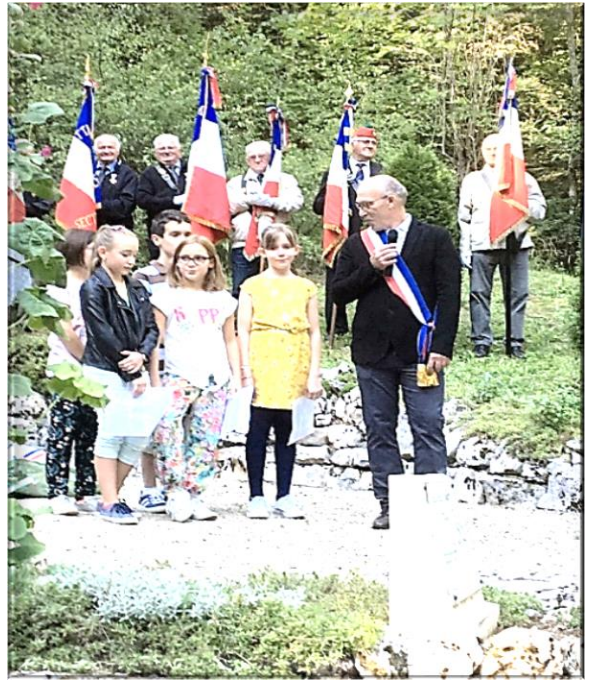
L'école "Les Marronniers" accueille pour cette année scolaire 118 élèves du CP¹ au CM2² :

- ✓ 25 élèves en CP avec Mme Nathalie COUGNARD.
- ✓ 26 élèves en CP/CE1³ avec Mme Pauline GUILLAUME.
- ✓ 24 élèves en CP/CE2⁴ avec Mme Marlène VACHEZ et Mme Célia CHABANNE (le vendredi).
- ✓ 22 élèves en CM1⁵/CM2 avec M. Pierre-Olivier LIMAT.
- ✓ 21 élèves en CM1/CM2 avec M. Sylvain NICOD (Directeur faisant fonction) et M. Yoann PLAGUÉ (décharge du Directeur le mardi).

Suite au départ de M. Judicaël VIVOT, ex-directeur de l'école "Les Marronniers" pendant douze ans, pour assurer la direction de l'école Louis Pasteur à Maïche, l'équipe enseignante se trouve quelque peu modifiée.

Le poste n'ayant pas été pourvu au mois de mai, M. Sylvain NICOD assure la fonction pendant l'année scolaire 2018/2019.

Mme Pauline GUILLAUME est nommée au poste de CE1. Mme Adeline SIMON est toujours Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS). De plus, Mmes Émilie BALANCHE et Océane ROMAIN effectuent une mission de service civique, à raison de 30 heures par semaine, jusqu'à la fin de l'année scolaire.



Combe de l'Auge - 8 septembre

- ✓ De développer l'évaluation positive et la coopération,
- ✓ D'associer davantage les parents et les élèves dans le fonctionnement de l'école.

Des actions inscrites dans le nouveau projet d'école ont déjà été mises en place : le projet commun de "La Grande lessive" entre les deux écoles et une nouveauté très appréciée par tous, l'opération "Silence, on lit !". Chaque jour, en début d'après-midi, un quart d'heure est consacré à la lecture silencieuse pour tous les élèves et les adultes de l'école.

Le programme scolaire est riche en événements, entre autres :

- ✓ La participation des élèves aux commémorations de la Combe de l'Auge, le 8 septembre et du Centenaire de l'Armistice 1918, le 11 novembre aux monuments aux morts de Damprichard et de Belfays.
- ✓ La Grande lessive, le 18 octobre.
- ✓ La course ELA le 19 octobre au profit des enfants atteints de leucodystrophies (311,40 € de dons ont été récoltés).



Course ELA – 19 octobre 2018

Un nouveau projet débute pour trois ans, il a pour objectif :

- ✓ De développer la liaison entre la maternelle et l'élémentaire,



¹ CP : Cours Préparatoire

² CM2 : Cours Moyen 2^{ème} année

³ CE1 : Cours Élémentaire 1^{ère} année

⁴ CE2 : Cours Élémentaire 2^{ème} année

⁵ CM1 : Cours Moyen 1^{ère} année

- ✓ La participation de l'ensemble des élèves aux spectacles "Côté Cour", de trois classes au dispositif "École et cinéma" et de deux classes au "Livre élu".
- ✓ Le Printemps des poètes.
- ✓ Le voyage scolaire de cinq jours dans le Périgord noir, du 17 au 21 juin, pour trois classes sur le thème de la préhistoire.

Vous retrouverez les différentes activités dans les articles du journal "Le petit rapporteur" (disponible à l'école ou à la mairie). Découvrez toute l'actualité, les compte-rendu du conseil d'école, ainsi que les démarches à suivre pour les inscriptions sur le site internet de l'école : <http://ecoledamprichard.scolasite.net>



Quoi de neuf à l'école maternelle "Arc en Ciel" ?

74 enfants ont franchi les portes de l'école "Arc en Ciel" le 3 septembre dernier. Tout ce petit monde s'est réparti dans les différentes classes de cette manière : 27 élèves en Petite Section – 24 en Moyenne section – 23 en Grande Section.

Les élèves ont été accueillis par les maîtresses et les ATSEM¹ qui étaient déjà en poste l'année précédente. Le jeudi, Mme CHABANNE remplace Mme SCHELL en petite section.

Depuis le 6 novembre, dans le cadre du service civique, Mmes Kenza MAHMOUD et Elodie COURLET apportent une aide supplémentaire auprès des enfants et du personnel enseignant. Elles resteront en poste tout au long de l'année scolaire.

L'exposition "la grande lessive", portait sur le thème "une installation, un fil, des fils, une trame". Il s'agit d'une présentation artistique



La grande lessive – 18 octobre 2018

éphémère qui a lieu dans le monde entier à la même date.

Le beau temps a permis de réaliser l'exposition à l'extérieur. Pour cette occasion, un fil a été tendu entre les deux écoles. Tous les enfants et les personnes extérieures à l'école pouvaient suspendre leur production sur ce fil avec des pinces à linge en bois. Cette manifestation se poursuivra dans les années à venir.

Au cours de ce premier trimestre, les écoliers en herbe ont été invités à participer à la journée du sport scolaire, à la semaine du goût, aux rencontres avec les papis et les mamies, à la traditionnelle fête de Noël et au Noël au village. Ils ont pu assister à un spectacle offert par l'association des Parents d'Elèves.



La grande lessive - fil tendu entre les deux écoles



¹¹ ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

Dates à retenir du 1^{er} semestre 2019

Don du sang

Lundi 14 janvier..... Salle polyvalente

Loto (organisé par l'association des Parents d'Elèves)

Samedi 2 février..... Salle polyvalente

Loto (organisé par l'association de la Pêche Franc-Comtoise)

Samedi 9 février..... Salle polyvalente

Vente de farine (organisée par l'école "Les Marronniers"

pour le financement du voyage scolaire des trois classes dans le Périgord noir)

Mercredi 6 mars de 17 heures à 19 heures..... Salle du Foyer

Loto (organisé par L'Harmonie L'Avenir)

Samedi 9 mars..... Salle polyvalente

Don du sang

Lundi 11 mars..... Salle polyvalente

Concours de tarot (organisé par le Club 3 Amitié Loisirs)

Mercredi 27 mars..... Salle polyvalente

Vente de plats asiatiques (organisée par l'école "Les Marronniers"

pour le financement du voyage scolaire des trois classes dans le Périgord noir)

Vendredi 29 mars..... Salle polyvalente

Compétition de judo (organisée par l'association du Judo Club)

Dimanche 7 avril de 8 heures 30 à 17 heures..... Salle polyvalente

Atelier semaine santé (organisé par l'association ADMR et la Mutualité Française)

Mercredi 10 avril..... Salle polyvalente

Salon Vente (VDI : Vendeur à Domicile Indépendant)

Samedi 13 avril de 9 heures à 18 heures..... Salle polyvalente

Tournoi de tennis de table (organisé par l'association du Tennis de Table)

Lundi 22 avril..... Salle polyvalente

Vide grenier (organisé par l'association ABCD)

Dimanche 5 mai..... Salle polyvalente

Don du sang

Lundi 6 mai..... Salle polyvalente

Repas de la Fête des Mères (organisé par la municipalité)

Vendredi 17 mai..... Salle polyvalente

Exposition des Peintres Amateurs du Pays Maïchois

Vendredi 24 au Dimanche 26 mai de 14 heures à 19 heures

Vendredi 24 mai à 18 heures : vernissage..... Salle polyvalente

Elections européennes

Dimanche 26 mai de 8 heures à 18 heures..... Salle d'Honneur

Kermesse (organisée par l'association des Parents d'Elèves)

Samedi 15 juin..... Salle polyvalente

Concert d'été (organisé par l'Harmonie L'Avenir)

Samedi 22 juin..... Salle polyvalente

Don du sang

Lundi 8 juillet..... Salle polyvalente

Les locations de matériel du Comité des Fêtes



CONDITIONS DE LOCATION DU MATÉRIEL DU COMITÉ DES FÊTES DE DAMPRICHARD

La location de matériel est accordée aux conditions suivantes :

Les associations de Damprichard bénéficient d'une réduction de 50% du tarif de location, mais cette réduction ne s'applique pas aux CAUTIONS.

DESIGNATION	PRIX POUR LES PARTICULIERS	PRIX POUR TOUTES LES ASSOCIATIONS DE DAMPRICHARD	CAUTION
1 TABLE + 2 BANCS	3€	1,50€	50€ jusqu'à 5 tables 100€ jusqu'à 10 tables
1 TABLE	1.50€	0.75€	10€
LOT DE 2 BANCS	1.50€	0.75€	10€
PETIT CHAPITEAU VITABRI 3M X 4,5M	30€	15€	200€
GRAND CHAPITEAU VITABRI 10 M X 6M	100€	50€	200€
PARASOL CHAUFFANT + BOUTEILLE DE GAZ	40€	20€	50€
PERCOLATEUR	10€	5€	30€
PLANCHA 0.90x0.40 AVEC RÉCHAUD	30€	15€	50€
CREPIERE + BOUTEILLE DE GAZ	30€	15€	100€
RECHAUD A GAZ + BOUTEILLE DE GAZ	20€	10.00€	40€
BOUTEILLE DE GAZ SEULE	15€	7.50€	30€
PETITE CASSEROLE A TARTIFLETTE (ø90)	20€	10€	50€
GRANDE CASSEROLE A TARTIFLETTE (ø120)	30€	15€	50€
FAITOUT 36L	5€	2.50€	20€
SONO (<i>Sauf Particuliers</i>)		75€	1000€

Le règlement est à faire de préférence par chèque libellé au nom du Comité des Fêtes de Damprichard, et à remettre à Mr Joris PIERRE, qui le transmettra au trésorier.

L'obtention du matériel se fera suivant les dispositions du responsable du matériel. Pour ce faire, prendre contact avec M. Joris PIERRE,

6 rue Bernard Clavel à Damprichard. Tel : 06.42.46.56.06.

Le montage et le démontage des grands chapiteaux VITABRI se fait avec un membre du Conseil d'Administration du Comité des Fêtes suivant ses disponibilités. **(Prévoir au moins 6 personnes au montage, vu le poids du chapiteau)**

LE MATERIEL EMPRUNTÉ DOIT ETRE RENDU PROPRE ET EN BON ÉTAT, SINON LA CAUTION SERA CONSERVÉE.

De plus, si d'éventuels dommages sont constatés (dégradation, casse, perte et/ou vol), le locataire sera pécuniairement responsable, en complément de l'encaissement du chèque de caution.



Instants détente

Mini tournoi des jeunes loisirs – 29 mai 2018



De gauche à droite

Angela FIRUCKIC, Lorenzo SALVI, Mathieu CSUZI, Noa et Nolan MALTET.

Janvier 1961 n°121 - La vie au village

Le progrès :

Damprichard n'est pas en retard. Son parc à voitures s'est enrichi d'une Rosalie grand luxe appelée Marguerite, 125 cm³, 3 vitesses en marche avant. Pilote Lulu NOEL, mécanicien Régis BOURDON. On dit qu'ils suivaient sur la plaine de Mathay une 403 au pare-chocs de laquelle ils s'étaient accidentellement accrochés. On peut voir également Christian Cassard équipé d'une B.B.

On dénombre 17 postes de télé.

On suit également la mode! Bas rouges, chapeaux tyroliens, teintes mauves etc... Mais Gaby en est toujours au chamberlain!

Les bruits du village :

La neige les étouffe en partie... Seuls ressortent les plus caractéristiques. Celui de la grosse presse du Gaby dans le silence du petit matin, les cris des enfants aux heures de récréation, et le soir les accords d'une répétition de musique ou le ronron du remonte-pente. De temps en temps un roulement de tambour et la voix de notre garde-champêtre qui proclame un avis au carrefour.

Le bruit circule aussi que « L'Homme des vœux » serait venu par ici... faute de capsule, le canular court quand même!...

Nouvelles des soldats :

B.E. 707 Marrakech - Jacques MAGRI :

Jacky a dû renoncer à son rêve d'être pilote, à cause de sa vue. Il a cependant pu faire l'expérience du pilotage, et il pourra nous raconter ses impressions. Son engagement est résilié, et il fera normalement son temps comme les copains. C'est sans doute le soleil du Maroc qui lui a tapé dans l'œil et qu'il a voulu aller voir de trop près. Tout ira mieux sur « le plancher des vaches » où il y a aussi du bon travail à faire. C'est une consolation de même que la perspective d'un plus proche retour à Damprichard.

Comme messe de minuit, une messe basse dans un hangar, avec comme compagnons de veillée les T6 dans un alignement parfait. Beaucoup ont profité de ces 3 jours pour se sauver de la base. Nous restions à peine une dizaine. J'ai invité un copain qui était seul et j'ai allumé les bougies du petit sapin que maman m'a envoyé. Nous avons fait un petit réveillon ensemble.

Groupement Algérie - E.A.T. Montargis - Ferjeux NAPPEY :

Ferjeux est revenu en perm au Nouvel An pour 48 heures. Pour l'instant, il suit les cours d'E.O.R. jusqu'à Pâques. Le temps ne paraît pas trop long, et il est reparti à la caserne avec un bon moral. Depuis son incorporation, il a engraisé de 5 kilos. Ferjeux dit qu'il a beaucoup à étudier, mais lorsqu'il a un petit moment, il joue au football.



C'est le mois de la galette des rois, alors à vos fèves !

Ingrédients

- ✓ Pâtes feuilletées (2) ou faites maison
- ✓ 125 g de sucre
- ✓ 60 g de beurre mou
- ✓ 2 œufs
- ✓ 150 g de poudre d'amande
- ✓ 1 gousse de vanille
- ✓ 2 c. à soupe de rhum
- ✓ 1 œuf pour dorer la galette avec 1 pincée de sel
- ✓ Facultatif : 50 g de crème pâtissière pour faire la "vraie" frangipane

Étapes de la recette

- ✓ Préchauffez le four à 180°C
- ✓ Fouettez le sucre et le beurre mou, puis ajoutez la poudre d'amande.
- ✓ Grattez les graines de la gousse de vanille et ajoutez-les à la préparation.
- ✓ Ajoutez 2 œufs entiers et le rhum ou autre (fleur d'oranger, amande amère...).
- ✓ Disposez un cercle de pâte, déposez de la crème amande dessus en laissant 2 cm de pâte tout autour que vous mouillez légèrement avec un pinceau et de l'eau.
- ✓ Placez la fève et recouvrez avec le deuxième disque de pâte feuilletée légèrement plus grand, souder les bords en appuyant tout autour.
- ✓ Dorez le dessus de la galette avec un œuf battu avec un peu de sel (cela va le rendre bien liquide et facile à étaler).
- ✓ Placez la galette au frigidaire 30 minutes, sortez-la, dessinez vos motifs avec une lame de couteau sans percer la pâte, dorez une seconde fois.
- ✓ Cuire à 180°C pendant 40 minutes en moyenne, un peu plus si la galette est grande ou si la pâte feuilletée est faite maison.



A vos crayons !



Le Tennis de Table de Damprichard

Tournoi de Pâques - 2012

Damprichard

Dynamisme et prospérité croissants pour « l'ancien » tennis de table



■ Le tennis de table compte actuellement 45 membres.

Le tennis de table de Damprichard, qui vient de tenir son tournoi sur invitation, est l'une des plus anciennes associations sportives du village, ce qui ne l'empêche pas d'afficher un dynamisme et une prospérité croissants.

Le tennis de table compte actuellement 45 membres, tous du plateau, qui évoluent au niveau régional. Ces cinq dernières années ont été celles d'une prospé-

rité florissante avec six équipes de pratiquants âgés de 10 à 65 ans.

M^{me} Nadine Tatu est à la présidence depuis 10 ans. Elle était d'un optimisme résolu lors du tournoi qui réunissait des équipes de Valdahon, Maïche et Péry (Suisse).

Dans les non licenciés, à 1.400 points, a triomphé Olivier Bruni du Valdahon. À 900 points, Didier Boursier de Damprichard. En toutes catégories, Thibaut Thore

de Valdahon. En non licenciés, à 1.200 points, Nadine Tatu (eh oui, la présidente est aussi une championne !). En double, David Baume de Damprichard et Patrick Manie de Valdahon d'une part et Melvin Arnoux et Steeven Brunner de Damprichard d'autre part.

Autant dire que le club s'est super bien comporté. On peut prendre des nouvelles du tennis de table Damprichard sur le site tennisdetabledamprichard.com.

Historique

Le club de Tennis de Table de Damprichard a été créé en 1977 par Jean-Luc PIERRE (Président), Frédéric MARGUET (Secrétaire), Marcel PAGNOT (Trésorier), Lionel DENIS, Paul MAUVAIS, Paul BRUSLEIN...

L'association a débuté en loisir, puis en championnat à partir de 1980 pendant 17 ans, avant d'être dissoute.

Le club a compté jusqu'à 45 adhérents pendant cette période, dont une quinzaine de jeunes.



Après une année d'existence, les pongistes se sont réveillés samedi passé dans leur meilleure forme, puisqu'ils ont réussi à battre à Estérel, l'équipe locale 10 à 0.

Il s'agissait de Frédéric Marguet, Hervé Romain et Philippe Gaidot. Dimanche prochain, ils doivent rencontrer à Damprichard - Verches-le-Château.

Il est précisé que toute personne intéressée par ce sport peut contacter M. Jean-Luc Pierre, ou M. Marcel Pagnot, moyennant une cotisation minimum. L'entraînement a lieu le lundi, mercredi et vendredi, à la salle polyvalente de 19 h à 21 h 45. Comptant 45 adhérents l'an passé, le tennis-club devrait préparer cette année un championnat local et une coupe.

Ci-contre :

A gauche : Frédéric MARGUET

A droite : Romuald PREVITALI



Le 20 février 1998, Laurent TATU, Gérald PETERMANN, et d'autres compères, ne souhaitent pas voir s'éteindre l'association. Ils reprennent le flambeau officiellement auprès de la Fédération Française de Tennis de Table.

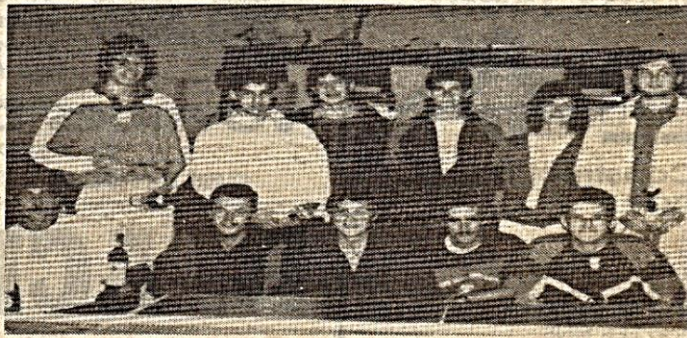
DAMPRICHARD

Le tennis de table en pleine ascension

Le club de tennis de table de Damprichard, pour la deuxième année consécutive, accède en division supérieure (départementale 2). Il en est de même pour sa deuxième équipe qui évoluera quant à elle en départementale 4.

Réussite à 100% pour un club en pleine évolution, qui malgré un petit nombre de licenciés (une douzaine) ne demande qu'à se faire connaître et espère bien mettre en compétition une troisième équipe la saison prochaine.

Le tournoi annuel local de tennis de table aura lieu très prochainement, peut-être à la fin du mois. Que tous les sportifs intéressés se renseignent.



- Deux manifestations de la société franco-suisse des Sentiers du Doubs ce mois de juin. Dimanche 11 juin, au Moron, côté français du Doubs, chez Robin des Bois, fête de Villers-le-Lac et Morteau; dimanche 25 juin, aux Gravières (rive suisse après La Rasse) fête du Doubs.

Remettez vos informations à nos correspondants

De gauche à droite

1^{er} rang : Laurent TATU, Jean-Michel LAVILLE, Frédéric MAUVAIS, Samuel TATU, Nicolas ROMAIN.

2^{ème} rang : Gérald PETERMANN, Toufik BELEM, Samuel SANDOZ, Nadine TATU, Jean-François ROMAIN.

En 2002, Nadine TATU reprend le flambeau de la présidence jusqu'en 2016, soit 14 ans.

Elle laissera sa place à Thierry RIGOULOT de 2016 à 2018, à qui succède Nicolas CSUZI, le Président actuel du Tennis de Table de Damprichard.



Nicolas CSUZI - Président



Le mardi soir, en loisir

Lorenzo, Nadine, Didier, Noah, Kyarah, Florent, Matys, Charles, Mathéo, Jacky, Marion, Tom, Jean-Paul, Yann, et Philippe.

De nombreux présidents investis ont permis au club de se développer et d'évoluer.

Composition du bureau

Président :
Nicolas CSUZI

Vice-Président :
David VAROQUEAUX

Trésorière :
Aline SILVANT

Trésorière adjointe :
Thanh NGUYEN

Secrétaire :
Nadine TATU

Secrétaire adjointe :
Karen BOURCIER

Les équipes

A ce jour, le Club est composé de quatre équipes :

Départementale 5 :

De gauche à droite

- ❖ Nicolas CSUZI
- ❖ Tom GUIBERT-VAROQUEAUX
- ❖ Jacky MAUVAIS
- ❖ Mathéo MAUVAIS
- ❖ Tom CSUZI
- ❖ Yann CREVOISIER (absent)



Départementale 3 :

De gauche à droite

- ❖ Thierry RIGOULOT
- ❖ Jean-Michel LAVILLE
- ❖ Frédéric MAUVAIS
- ❖ Jean LY
- ❖ Nadine TATU (absente)

Départementale 2 :

De gauche à droite

- ❖ Didier BOURCIER
- ❖ Jean-Marc ROUSSEL
- ❖ Cédric VUILLEMIN
- ❖ Vasa FIRUCKIC
- ❖ Raymond BACH



Régionale 4 :

De gauche à droite

- ❖ Claude BREITENSTEIN
- ❖ Jean-Paul BARRAND
- ❖ David VAROQUEAUX
- ❖ Olivier JACOULOT
- ❖ Sébastien ROYER (absent)

Pendant la saison 2017-2018, l'équipe de Départementale "1" remporte le titre de Champion du Doubs et accède au niveau Régional.

Pendant plusieurs années, Le Club a eu une équipe jeune encadrée et entraînée par un super coach : Pierre-Olivier LIMAT.

Tournoi de Noël - 2006



De gauche à droite

Sylvain LEPEME, Corentin FALLOT, Florian GUEDIN, Dany BOBILLIER, Pierre-Olivier LIMAT, Louison ARNOULT, Cindy BOURCIER, Karen BOURCIER, Sarah BOURCIER (cachée), Thomas BOURCIER, Nadine TATU, Emerson MAILLOT, Stéphane BOURCIER, Thierry ROBERT, Rémi BIDEGAIN, Erwan GUENOT et Kévin GUEDIN.



Les épreuves sportives

Les licenciés ont aussi la possibilité de s'inscrire à des compétitions diverses, par exemple :

- ❖ Critérium Fédéral
- ❖ Championnat Vétérans
- ❖ Coupe Féminine
- ❖ Championnat du Doubs individuel
- ❖ Championnat Mixte

Ou de participer à des tournois organisés par d'autres clubs, en France ou en Suisse.

Tournoi au Locle - 27 août 2016



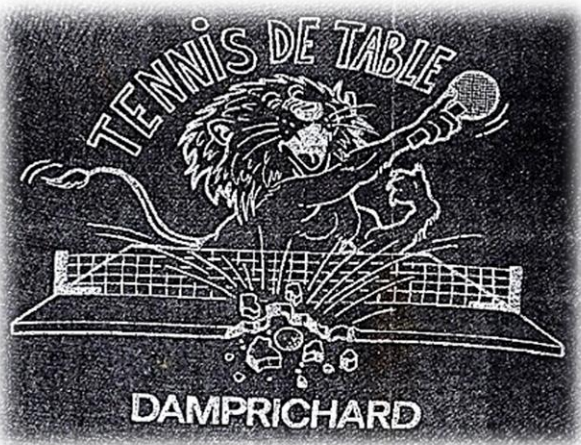
Les règles du jeu

Une saison de Tennis de Table se déroule de Septembre à fin Avril.

Les rencontres se disputent sur le district de Montbéliard-Belfort. Un match est organisé tous les 15 jours en moyenne, soit, une fois à domicile et une fois à l'extérieur.

Une équipe est composée de 4 joueurs. Tous les joueurs se rencontrent et effectuent un double, ce qui fait 18 parties au total et 14 en régional.

Deuxième logo du Club



Pour gagner un match, le joueur doit gagner 3 sets de 11 points.

Aujourd'hui, il est obligatoire de jouer avec des balles de 40mm sans gaz à l'intérieur.

Ces balles permettent de ralentir le jeu.

Au total, le match se joue sur 18 points en Départemental, et 14 points en Régional.



La salle et les entraînements

En 2005, la commune de Damprichard met une salle à la disposition du Club, située dans le bâtiment des associations, rue de la Mairie.

Le Club redouble d'efforts pour remettre à neuf cette salle du sol au plafond avec la participation de tous les bénévoles et une aide matérielle importante de la Municipalité que nous remercions grandement.

Aujourd'hui, la salle sert pour les entraînements, mais principalement pour les matchs. Les équipes disposent de quatre tables.

Les inscrits en loisirs étant nombreux, les séances se déroulent à la salle polyvalente de Damprichard où les joueurs peuvent jouer sur sept tables.

C'est également dans cette belle salle polyvalente que sont organisés le tournoi de Noël, mais aussi et surtout, celui de Pâques auquel participent des pongistes du département et de la Suisse voisine.



Inauguration de la salle du
tennis de table
au bâtiment associatif

Samedi 09 avril 2005, la nouvelle salle de tennis de table a été inaugurée officiellement par le Conseil municipal ainsi que les adhérents au Club. Après 24 ans d'existence, nous sommes très fiers d'occuper une salle spécifique de tennis de table.



Nous remercions la municipalité d'avoir mis à notre disposition les fournitures afin de limiter les coûts de rénovation. Nous remercions également tous les membres de notre club qui ont travaillé durement pendant trois mois.

Cette salle comporte 4 tables et servira pour les matchs officiels de nos 4 équipes (Régional 3, départemental 3a, 3c et 5) ainsi qu'aux entraînements.

Nous vous rappelons que cette salle est ouverte aux écoles de Damprichard, ainsi qu'à tous ceux qui désirent taper dans la balle, licencié ou non (avec la présence d'un licencié).

Pour cela, il suffit d'appeler au 03.81.44.26.47

Nous recherchons toujours de nouveaux joueurs, alors si cela vous dit, venez pour un premier contact hors vacances scolaires à la salle polyvalente de Damprichard le mardi soir de 18 h.15 à 22 heures. (La salle polyvalente permet d'accueillir, le mardi uniquement, un maximum de monde pour évoluer sur 8 tables avec mise à disposition d'un robot).

Nadine Tatu, Présidente du Tennis de table

Horaires des entraînements

- ❖ Entraînement loisirs :
 - Mardi soir de 18h15 à 19h45 (sauf vacances scolaires) à la salle polyvalente de Damprichard, encadré par deux entraîneurs bénévoles du Club. Un robot est aussi mis à disposition.
- ❖ Entraînement licencié libre :
 - Mercredi soir de 18h00 à 20h00 à la salle spécifique à la Maison des Associations à Damprichard.

Entraînement licenciés encadré

C'est un grand plaisir d'accueillir M. Mariano LOUKOV DOMOUSTCHIEV pour des entraînements spécifiques.

Ex numéro 8 mondial, il a participé aux Jeux Olympiques de Séoul en 1988.

Il travaille maintenant au Comité du Doubs de Tennis de Table.

Mariano LOUKOV est présent le jeudi de 18h à 19h30 pour les jeunes élites et de 19h30 à 21h00 pour les adultes licenciés du Club.

Tournoi de Noël - 2017



De gauche à droite
Claude BREITENSTEIN, Vasa FIRUCKIC
Jean-Paul BARRAND

Stages :

Des stages à la journée, pendant les vacances scolaires, sont organisés et encadrés par Mariano.

De gauche à droite

Mariano, David, Didier, Tom Nadine, Mathieu, Kiara, Nicolas Mathis, Yann, Tom, Florent Marion, Kyan



Les adhérents du Club

Le Club compte actuellement une quarantaine d'adhérents, loisirs et licenciés, de 8 à 70 ans, tous très motivés de se retrouver lors des entraînements et des moments conviviaux organisés tout au long de l'année.

De nombreux joueurs ont marqué l'association par leur investissement, à tous niveaux, notamment : Philippe ARGOUARC'H, Pascal FAIVRE, Pierre-Olivier LIMAT, Samuel TATU, Gilbert JACOULOT, David BAUME, Samuel SANDOZ, et bien d'autres. . .

La société recrute en permanence pour renforcer ses équipes, et accueille avec plaisir toutes personnes voulant essayer ce sport.

Elle vous accueillera avec plaisir chaque année aux portes ouvertes des associations de Damprichard.

Damprichard Beau final du championnat de tennis

Le championnat se termine et le club de tennis de table affiche de bons résultats avec notamment une belle performance pour l'équipe des minimes : Servane Brienne, Antoine Tatu et Mathis Limat ont obtenu une honorable cinquième place lors de la finale départementale, à Besançon.

Dans le championnat jeune, les trois équipes engagées (débutants, minimes, cadets), ont réalisé une belle saison à l'image des autres

équipes du club. Une des équipes évoluant en départementale 3 accède à la départementale 2 tandis que l'équipe de prérégionale ainsi que deux autres équipes de départementale 3 se classent deuxièmes de leur groupe.

Alors que cette saison se termine dans une bonne ambiance, la prochaine se prépare déjà. La présidente Nadine Tatu lance donc un appel aux joueurs intéressés pour jouer en championnat ou en loisir.



De gauche à droite : Antoine Tatu, Servane Brienne et Mathis Limat.

Tournoi de Noël interne au Club - 2016

Le tournoi de Noël interne au Club. Il se déroule tous les 27 décembre.

Ci-contre :

1^{er} plan : David BAUME.
2^{ème} table : Pascal FAIVRE
contre Didier BOURCIER.



Tournoi de Pâques - 17 avril 2017

Il est ouvert à tous les licenciés ou loisirs, venant de tout le district et de Suisse



Concours de pétanque - juin 2018

Le concours de pétanque se dispute, chaque année, le premier samedi de juin au stade de Damprichard.

Un grand loto est organisé tous les deux ans à la salle polyvalente.

Il a également participé, par le passé, au carnaval de Maïche et au Téléthon.



Tournoi de Noël des jeunes - 2012



De gauche à droite

Maxime TATU, Renaud BRIENNE, Robin BRIENNE, Nadine TATU, Servane BRIENNE, Alexis DUQUET, Antoine TATU, Mathis LIMAT, xxx, Florian TARBY, Julien xx.



Les contacts

Site internet : <https://ttdamprichard.clubeo.com>

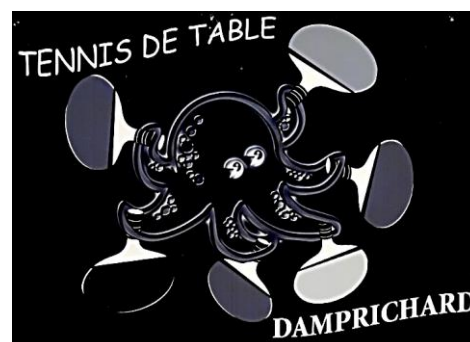
Président : Nicolas Csuzi :

- Tél. : 07 68 34 16 11
- Courriel : nicolascsuzi@wanadoo.fr

Secrétaire : Nadine Tatu :

- Tél. : 06 82 33 83 28

Premier logo du Club



1^{er} avril 2016

Ce n'est pas un poisson,
mais le Derby !

Damprichard VS Maïche

A la table 2 :

Gilbert JACOULOT et Tom CSUZI

A la table 1 :

Fred MAUVAIS et Jean-Mi LAVILLE



Damprichard - 25 avril 2011



Tournoi de Damprichard - 13 avril 2009



Tennis de table : le club aux portes régionales

Fort de ses quinze licenciés, le club de tennis de table conquiert petit à petit ses lettres de noblesse. En effet, après quelques saisons de balbutiements, le club cher au président Laurent Tato peut revoir ses ambitions à la hausse.

L'équipe A frappe en effet aux portes de la régionale III, alors que l'équipe B disputera la finale départementale prochainement à Seloncourt et est assurée d'accéder au niveau supérieur, avant le déroulement de l'ultime journée de championnat.

Un bilan de fin de saison tout à fait éloquent pour Nadine Tatu et consorts, qui souligne humblement l'ambiance exceptionnelle qui règne dans le groupe, notamment aux entraînements les mardis et vendredis, de 20 h à 22 h.

Pour favoriser l'éclosion des jeunes talents, les membres du comité ont mis à la disposition du club sept tables et un robot et le travail d'encadrement de Nadine Tatu, conju-



Le club de tennis de table conquiert petit à petit ses lettres de noblesse.

gué avec aux conseils de Jean-Michel Laville, laisse augurer un bel avenir.

Mais le club connaît ses lacunes et, d'ores et déjà, le staff technique recherche des joueurs de haut niveau, à la fois motivés et disponibles,

afin d'épauler convenablement les pongistes déjà présents (le meilleur est actuellement classé 50).
Renseignements : tél. 03.81.44.26.47.

Quarante pongistes, dont une dizaine de Suisse, étaient pré-

sents à la salle polyvalente lors du dernier tournoi.

Les résultats

Les jeunes de moins de 16 ans :
1. Souberger, de Bourguignon.

Les filles : 1. Tatu (Damprichard), 2. Houot (Valentigney).

En double : 1. Burky-Fleury, Delémont (CH), 2. Clairey-Nussbaumer, Damprichard-Porrentruy.

Toutes catégories : 1. Laurent Mougin (Damprichard), 2. Nussbaumer (Porrentruy).

Non-classés à 35 : 1. Bordiga (Porrentruy), 2. Chassard (Vieux-Charmont).

NC à 45 : 1. Chenet (Bourguignon), 2. Chassard (Vieux-Charmont).

NC à 50 : 1. Chassard (Vieux-Charmont), 2. Hugeny (Vieux-Charmont).

NC à 60 : 1. Lançon (Sochaux), 2. Journot (Valdahon).

NC à 70 : 1. Sarron (Sochaux), 2. Journot (Valdahon).

De gauche à droite :

1^{er} rang : Samuel TATU, Laurent TATU, xxxx, xx VUILLEMIN.

2^{ème} rang : Rémi ANDRE, Raymond BACH, Nadine TATU, Céline SANDOZ, Jean-Michel LAVILLE, Laurent MAUGUIN.

Tournoi de Pâques – 2015

Tennis de table : 97 joueurs à Damprichard



■ Le club de tennis de table de Damprichard vient d'organiser son tournoi qui a lieu chaque année le lundi de Pâques ouvert à tous. 97 licenciés, non licenciés, jeunes, moins jeunes, débutants ou confirmés, provenant des clubs de Valdahon, Maïche, Le Russey, Morteau, Pont-de-Roide et Les Auxons. Une fête du tennis de table rondement menée.

Site Internet : www.mairie-damprichard.fr

Mail : mairie@mairie-damprichard.fr

